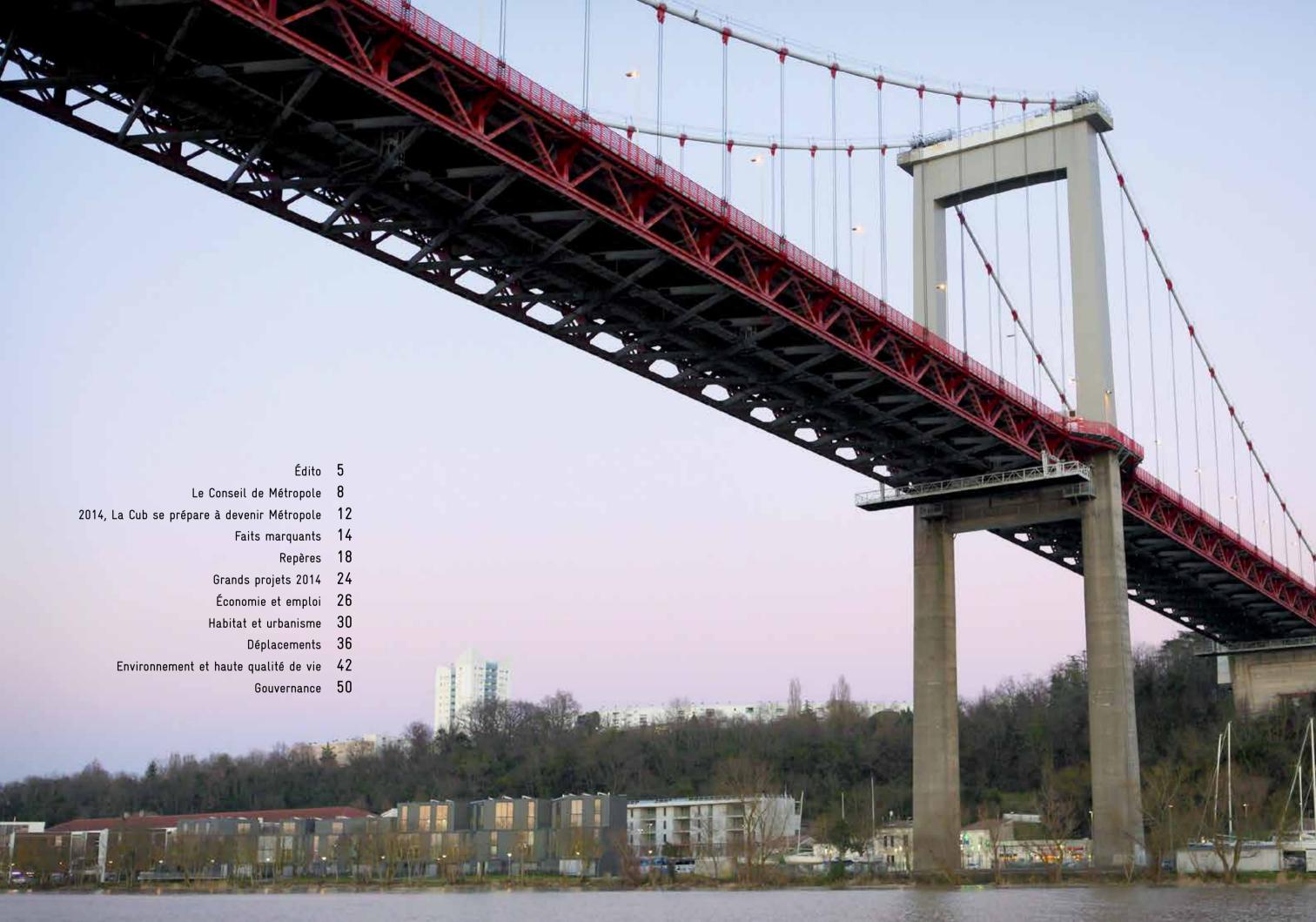


Rapport annuel d'activité 2014







EDITO

2014 aura porté son lot de défis, de projets, de succès. Des défis relevés tout d'abord, qu'il s'agisse du renouvellement de la mandature comme de la préparation du passage en métropole. D'autres en passe de l'être, à l'image des enjeux environnementaux qui mobilisent nos énergies, nos savoir-faire. Je pense aux forts coefficients de marée ou aux îlots de chaleur, par exemple.

À ces défis s'ajoutent des projets ambitieux tels que l'opération Campus ou le quartier libre des Bassins à flot, les « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs », l'émergence du quartier Euratlantique ou encore celle de la Grande salle de spectacles de Floirac.

Réactive et inspirée, l'action de La Cub est couronnée de succès: label French Tech, prix « outstanding projects » pour la conception du pont Jacques-Chaban-Delmas, « guidon d'or » pour le déploiement des « cédez le passage cycliste au feu », label d'or « territoire innovant »... Autant de signes qui montrent que La Cub s'impose en pôle urbain majeur.

Attractif, dynamique et innovant, notre territoire se hisse peu à peu au rang des grandes métropoles européennes, tout en préservant une haute qualité de vie. D'abord en développant des modes de transports durables: en 2014, les lignes B et C du tramway auront été étendues, 40 stations BlueCub installées, un système performant d'information voyageurs mis en service dans les bus et trams du réseau et le 10 millionième VCub emprunté! Mais aussi en déployant une politique engagée de soutien des entreprises ou en créant près de 4000 nouveaux logements sociaux. En promouvant, par ailleurs, une alimentation locale, respectueuse des circuits courts. En élaborant des stratégies de protection des

zones humides et de surveillance de la qualité de l'air. En restant, enfin, ouvert sur le monde, que ce soit sur l'Inde et le Mexique au travers d'accords de coopération internationale, sur la Turquie par le biais d'une nouvelle liaison aérienne ou sur bien d'autres pays encore par l'intermédiaire du Grand Port maritime de Bordeaux qui aura accueilli plus de 40 navires de croisière en 2014.

Rien de tout cela ne serait possible sans le travail et l'engagement pour un service public de qualité des agents de La Cub et, plus largement, sans l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire: communes, entreprises, écoles, universités, coopératives, associations et élus. C'est tous ensemble que nous donnons vie au territoire et c'est tous ensemble que nous relèverons nos prochains grands défis, dont la naissance de Bordeaux Métropole en 2015. Une année riche s'est écoulée. Avec elle se tourne une page de l'histoire de notre territoire. Et c'est désormais sur un terreau fertile, amendé patiemment au fil des ans par la Communauté urbaine de Bordeaux, que s'épanouira Bordeaux Métropole.

Main fulli

Président de Bordeaux Métropole Maire de Bordeaux ancien Premier ministre



MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



LÉGENDE







1 274 hab./km²

AMBARÈS-ET-LAGRAVE







24.76 km² 14 112 hab. 570 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

AMBÈS



2 882 hab. 100 hab./km² 1 représentant à Bordeaux Métropole

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

7 326 hab. 1 représentant à Bordeaux Métropole

BASSENS

10,28 km² 6 967 hab. 678 hab./km² 1 représentant à Bordeaux Métropole

BÈGLES







3 représentants à Bordeaux Métropole

BLANQUEFORT



9.96 km²





33,72 km² 15 149 hab. 2 représentants à Bordeaux Métropole

BORDEAUX





49,36 km² 4 888 hab./km² 36 représentants à Bordeaux Métropole

241 289 hab

BOULIAC

7.48 km² 3 160 hab. 422 hab./km² 1 représentant à Bordeaux Métropole

LE BOUSCAT



5,28 km² 23 376 hab. 4 427 hab./km² 3 représentants à Bordeaux Métropole

BRUGES







2 représentants à Bordeaux Métropole

CARBON-BLANC



3.86 km² 7 147 hab. 1851 hab./km² 1 représentant à Bordeaux Métropole

CENON





5.52 km² 22 385 hab. 4 055 hab./km² 3 représentants à Bordeaux Métropole

EYSINES



12.01 km² 21 063 hab. 1754 hab./km² 2 représentants à Bordeaux Métropole

FLOIRAC



2 représentants à Bordeaux Métropole

GRADIGNAN)







15.77 km² 23 930 hab. 1 517 hab./km² 3 représentants à Bordeaux Métropole

LE HAILLAN



9 632 hab. 1 040 hab./km² 1 représentant à Bordeaux Métropole

615 hab./km²

LE TAILLAN-MÉDOC





1 représentant à Bordeaux Métropole

LORMONT





7,36 km² 20 740 hab. 2818 hab./km² 3 représentants à Bordeaux Métropole

MARTIGNAS-SUR-JALLE





26,40 km² 7 313 hab. 277 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

MÉRIGNAC



48,17 km² 66 660 hab. 1384 hab./km² 10 représentants à Bordeaux Métropole

PAREMPUYRE



1 représentant à Bordeaux Métropole

PESSAC 38,82 km² 59 223 hab. 1525 hab./km²

8 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-AUBIN DE MÉDOC



6 350 hab. 183 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



10,80 km² 2 073 hab. 192 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



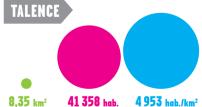
85,28 km² 28 839 hab. 338 hab./km² 4 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-VINCENT-DE-PAUL



13.88 km² 1 026 hab. 74 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole



6 représentants à Bordeaux Métropole

VILLENAVE-D'ORNON



21,26 km² 29 804 hab. 1 402 hab./km²

4 représentants à Bordeaux Métropole

CONSEIL DE METROPOLE

La Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) est un Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Créée le 1er janvier 1968. elle est l'une des quatre plus anciennes Communautés urbaines de France. Institués par la loi du 31 décembre 1966, ces EPCI constituent toujours la forme la plus intégrée de coopération urbaine.

Alain Juppé est président de La Cub depuis avril 2014. Au 1er janvier 2015, conformément à la loi MAPTAM (Loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) La Cub devient Bordeaux Métropole

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit désormais 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'informations, de débats, d'orientations et de validations. le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Viceprésidents, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques et des 11 Maires de Bordeaux Métropole, conseillers délégués.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

LES GROUPES **POLITIQUES**

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les movens dont ces groupes disposent.

RÉFORME ÉLECTORALE DE 2014

Au printemps 2014, les élus métropolitains sont élus au suffrage universel direct par fléchage. Cette modification du Code électoral répond au souci de mieux assoir la légitimité démocratique d'une structure de plus en plus importante dans le paysage politique français.

PRÉSIDENT



Maire de Bordeaux

COMPOSITION

VICE-PRÉSIDENT(E)S

CA7ARONNE

Maire de

Talence

Proximité



AN7IANI Maire de Mérianac Mise en œuvi



DUPRAT Maire de Saint-Auhin de Médoc (Réseau Thc. pôle



Christine RFIFFFRS BOST Conseiller Maire d'Evsines municinal de Zones d'activité Bordeaux Sociale et Solidaire,



LABARDIN Maire de Gradianan



BORFT

DAVID Maire du Maire de Cenon Bouscat générale,



RAYNAI Maire de Pessac



MANGON Maire de Saint-Médarden-Jalles réalementair (PLU 3.1 et

SCoT), Stratégio



MAMÈRE Maire de Règles (55 000 ha



PULIOI Maire de Villenaved'Ornon Voirie, Dor Sécurité et réalementatio du domaine



Anne-Lise JACQUET Maire d'Artiquesprès-Bordeaux



MFILIFR I AURENCE-Conseillère VERSEPHY Maire du municinale de Mérignac routières et d'intérêt métropolita Franchis-(Grande Salle sements et équipements culturels et



DUCHÈNE Conseiller municinal Taillan-Médoc de Bordeaux Grands projet (7AC PAF sportifs d'intéré



TFRRA7A Maire de Maire de Lormont Bruaes Mohilité Hahitat alternativ Modes doug Covoiturage ville Plan des dénlaceme



WAI RYCK Conseillère municinale de Bordeaux Durable (Agenda 21, Pla Climat, Transition



AI CAI A Maire de Bouliac Collecte tri et traitemer des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



HÉRITIÉ Maire d'Ambarèset-Lagrave Soutien à la tion culturelle dans les territoires



SUBRENAT

Maire

d'Ambès

Jean-Pierre TURON Maire de Bassens

des nappes



FFRRFIRA Maire de Blanquefort Opérations ment urbair hors centres villes



TURRY Maire de Carbon-Blanc



Floirac Finance



plan État-

PUYOBRAU KISS Maire de Haillan et suivi du Contrat de



Maire du



VERNEJOUL

Maire de

sur-Jalle

Relations

nales et

décentralisée

Martionas-

DE FRANÇOIS Maire de Parempuvre Dévelop et des circuits

courts



7AMRON

Maire de

Louis-de-

Saint-

COLÈS Maire de Saint-Vincent-de-Montferrand Paul

Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux.





Léna BEAULIEU Mérignac



Marihel BERNARD Bordeaux



Odile BI FIN Ambarès-et-Lagrave



BONNIN

Isabelle BOUDINEAU Bègles



BOURROUILH-PARÈGE



Jacques BOUTEYRE St-Médard-en-



BOUTHEAU



Daniel HICKEL

Gradignan

Pierre HURMIC Bordeaux



Martine JARDINÉ Villenave-



Rernard JUNCA Le Bouscat



Floirac

Conchita LACUEY Serge LAMAISON Saint-Médarden-Jalles



Frédériaue LAPLACE St-Médard-en-



Remard LF ROUX LEMAIRE Villenaved'Ornon



Anne BRÉZILLON Bordeaux



Bordeaux

AOUIZERATE



CALMELS Bordeaux



SCHOTTE

Svlvie CASSOU-Nidier



CAZABONNE Bordeaux



Anne-Marie CAZALET Bordeaux



Talence

Chantal CHARRAT Gérard CHAUSSET

Mérignac



Solène CHAZAL Bordeaux



Brigitte COLLET Bordeaux



Pierre I NTHAIRE Zeineh I NIINICI Bordeaux Pessac



IRIART

Talence

Émilie MACERON-CAZENAVE



Éric MARTIN Pessac



Thierry MILLET Mérignac



Blanguefort

Jacques PADIE Mérignac



Mérignac

Christine PEYRE Arielle PIAZZA Bordeaux



POIGNONEC Villenave-



Jacques COLOMBIER



CUNY



DAVID

Yohan DAVID Bordeaux



Nathalie DELATTRE



DELAUNAY



Bordeaux

Stéphan DELAUX Arnaud DELLU Talence



DESSERTINE

Bordeaux

Talence









POUSTYNNIKOFF RAUTUREAU



Marie RÉCALDE Mérignac



Bordeaux

Fabien ROBERT ROSSIGNOL PUECH

Bègles



Pierre de

MOULIOM

Gaétan NJIKAM

Karine ROUX-LABAT Gradignan



Bordeaux

Alain SILVESTRE Gladys THIEBAULT Pessac

TOURNEPICHE



Bordeaux









TOUTON

Bordeaux







Serge TOURNERIE Eysines



Lormont

Michèle FAORO Vincent FELTESSE Bordeaux





Lormont





Philinne FRAILF MARTIN

Bordeaux





Max GUICHARD Cenon



VILLANOVE Bordeaux



Année charnière aux portes d'une métropolisation programmée au 1er janvier 2015, 2014 a été chargée pour La Cub. Dans un contexte financier contraint par les baisses de dotations, elle a mené de front la poursuite des grands projets qui construisent son avenir et la préparation aux métamorphoses portées par son futur passage en métropole. La prise de nouvelles compétences, la mise en place d'une nouvelle organisation, la mutualisation progressive des services ont concentré une bonne parte des énergies tandis qu'en parallèle s'opérait le renouvellement du Conseil suite aux élections municipales,

et la mise en place du nouvel exécutif pour la nouvelle mandature.

Tout l'enjeu a consisté à s'apprêter aux changements sans dévier des grands caps fixés pour accompagner l'expansion voulue de l'agglomération à l'horizon 2030. Ce à quoi La Cub s'est attachée tout au long de l'année en soutenant de concert l'accessibilité des logements au plus grand nombre, la dynamisation de l'économie, la gestion durable de la mobilité et des déplacements, la protection de l'environnement, la mixité sociale, ou la promotion de la culture comme lien sur le territoire.



JANVIER

- Le service d'autopartage électrique BlueCub est inauguré sur l'agglomération avec
 40 stations et 90 véhicules.
- L'extension de la ligne C du tramway est mise en service de manière anticipée entre les stations « Les Aubiers » et « Berges du Lac » à Bordeaux.
- Signature de l'avenant n° 9 à la délégation de service public Inolia sur le haut débit portant notamment une baisse des tarifs.
- Une nouvelle piste cyclable est inaugurée sur les communes du Taillan-Médoc, d'Eysines et du Haillan.
- L'association de fortes précipitations et de forts coefficients de marée provoque des inondations notamment sur la rive droite de la Garonne.
- Inauguration de la nouvelle rue Mandela à Pessac dans la ZAC Centre-Ville.
- Clôture de la concertation pour la Grande salle de spectacle de Floirac.
- Huit candidatures sont retenues suite à l'appel à projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau.
- Le site Internet Réseau
 Biodiversité Gironde est lancé.
- La Cub prend la présidence du groupe-pays Mexique lancé à Cités Unies France.

FÉVRIER

- Approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) après enquête publique.
- La Cub adopte un règlement d'intervention lui permettant de soutenir les investissements sportifs de ses communes membres.
- Avis favorable de La Cub pour la réalisation de la ZAC Saint-Jean Belcier.
- La 7º modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de La Cub et de trois révisions simplifiées du PLU sont adoptées.
- Un nouveau règlement d'intervention est voté en faveur du logement social.
- Le dispositif des Pionniers du climat est clôturé par un événement regroupant participants et partenaires.
- Ouverture d'un 2^e local de précollecte à Bordeaux.
- Parution du nouveau guide
 « Espèces de métropole » avec
 quatre nouvelles espèces à
 découvrir

MARS

- Mise en service de la filière boues de la station d'épuration Louis Fargue.
- Une première version du Plan local d'urbanisme PLU 3.1 est diffusée aux 28 communes.
- La Cub participe au MIPIM (salon international des professionnels de l'immobilier).
- Le nouveau ponton Jean-Jaurès et l'extension du ponton Stalingrad sont mis en service pour les
 BatCub, bateaux de La Cub.
- Un nouvel épisode de grandes marées entraîne des inondations significatives des voiries en bordure de Garonne.
- Suite au pic de pollution sur l'agglomération, le réseau Tbc est gratuit durant 3 jours.
- Le comité de pilotage valide les études préliminaires et les principes d'aménagement du pôle d'échange multimodal du Bouscat.
- La totalité des nouvelles rames de tramway est en circulation.

AVRIL

- Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux et le nouveau Bureau sont élus.
- Lancement de la mise à jour du bilan gaz à effet de serre de La Cub.
- Mise en place d'un système d'information géographique « inondation » ouvert aux instructeurs métropolitains.



- Lancement de l'étude sur les **îlots** de chaleur urbains.
- La Cub participe au Salon du Logement Neuf pour la mise en place du dispositif Prêt 0%.
- La 3^e saison des Refuges périurbains de La Cub s'ouvre.
- Mise en service du Bassin de retenue Curie à Villenave-d'Ornon dans le cadre de la première phase du Schéma Directeur des Eaux pluviales pour la protection contre les inondations.
- Prolongation du contrat de DSP transport public avec Keolis Bordeaux du 1er mai au 31 décembre en attendant la désignation du nouveau délégataire en janvier 2015.
- Lancement d'une mission de trois ans (2014-2017) partagée entre les directions de la Nature et de l'Urbanisme pour l'évaluation des politiques Nature.
- Approbation du dossier modificatif de création de la ZAC Bastide-Niel à Bordeaux.



 L'extension de la ligne B du tramway entre « Claveau » et « Berges de la Garonne » entre en service.

L'œuvre de la **commande**

- publique artistique tramway « Pantalon de jogging et mocassins à pampilles » de Dewar & Gicquel est inaugurée à Mérignac.
- Lancement de la concertation publique pour la mise à 2x3 voies de la rocade entre Mérignac et Bordeaux-Lac.
- Fin de l'opération des Pionniers de la e-participation, engagée en 2013.
- Extension du subventionnement à l'acquisition des kits satellite pour l'accès à Internet jusqu'en 2020.
- La Cub se voit décerner le « Grand Prix du management public » du groupe « Le Moniteur » pour le lancement d'une école interne.
- Participation de Bordeaux
 Métropole au vol inaugural
 Bordeaux-Istanbul de la Turkish
 Airlines en partenariat avec
 la Chambre de commerce et
 d'industrie de Bordeaux.
- Lancement de la 3º édition de l'Été métropolitain: 300 événements sur 28 communes.
- Les Journées des Juniors du développement durable, organisées par La Cub, accueillent plus de 10000 écoliers.



- La Cub signe le traité de concession de la ZAC Bastide-Niel à Bordeaux avec le groupement BMA / Domofrance / Aquitanis.
- Ouverture de la concertation sur l'aménagement de la place Gambetta à Bordeaux.
- Un rapport en Bureau confirme la durée initiale de la concession d'eau potable jusqu'en 2021.
- Lancement officiel des travaux de l'Opération Campus Bordeaux en présence de Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

AOÛT

- Lancement des études réglementaires des travaux de réhabilitation de la digue rive droite.
- Finalisation du Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement à Saint-Médard-en-Jalles.
- Le service d'Archéologie préventive de La Cub met en évidence des vestiges galloromains, place Viallole à Carbon-Blanc.

SEPTEMBRE

- Sortie du guide et de la carte web « circuits courts » promouvant une alimentation locale et une vente directe des produits locaux.
- Le Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) entre en service.
- Signature du traité de concession de la Grande salle de spectacle à Floirac avec Lagardère Unlimited Live Entertainment.
- Le C2D accueille la première rencontre sur la relance de la gouvernance écologique en partenariat avec Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot.
- Les travaux de modification de la filière de traitement de l'usine de production d'eau potable de Gajac à Saint-Médard-en-Jalles s'achèvent.
- Lancement des études opérationnelles et préopérationnelles sur le Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM).
- Le Conseil de Développement Durable (C2D) publie « 15 ans de Conseil de Développement », un panorama de son action depuis 15 ans.
- La Cub vote une nouvelle organisation des centres de recyclage pour une mise en œuvre en janvier 2015.
- La conception du **pont Jacques- Chaban-Delmas** est primée à l'international (prix Outstanding Projects 2014).

OCTOBRE

- Les études de desserte de l'aéroport et de liaison Bordeaux
 Saint-Aubin de Médoc sont lancées.
- Le Tribunal administratif annule les arrêtés de Déclaration d'utilité publique des projets de la ligne D du tramway et du Tram-train du Médoc*.
- Réception d'une partie du 3^e centre de recyclage basé à Eysines.
- Signature d'une nouvelle convention de partenariat avec le GIP/GPV des villes de la rive droite pour une durée de 6 ans.
- L'élaboration d'une stratégie métropolitaine pour les zones humides est lancée en présence des partenaires.
- Convention de projet urbain partenarial entre La Cub et les sociétés Véalis Développement et Bouygues Immobilier sur l'îlot témoin 50 000 logements « Libération Centre-Ville » au Bouscat. La Société publique locale La Fab est désignée comme aménageur.
- Présentation à l'Assemblée
 Nationale des conclusions du
 groupe inter-institutions auquel
 collaborait le C2D sur la question
 des garanties de la concertation.
- * Le 21 juillet 2015, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé les jugements du Tribunal administratif du 23 octobre 2014.

NOVEMBRE

- La Cub vote le nouveau
 Programme Pluriannuel
 d'Investissement pour la période 2015-2019 à hauteur de 2,23 millards d'€.
- Un schéma de mutualisation est soumis à l'approbation des 28 communes.
- La Cub reçoit le label French
 Tech.
- Achèvement du projet d'accès à l'eau potable pour tous porté par l'association C.I.E.L.O au Bénin.
- Lancement d'une campagne de sensibilisation des usagers de Martignas-sur-Jalle pour l'intégration de la commune à la collecte de Bordeaux Métropole.
- Approbation du dossier modificatif de la ZAC Ravezies à Bordeaux.
- Les lauréats de l'appel à petits projets innovants « Réhabilitation énergétique en maison individuelle » proposent au grand public la visite de leurs maisons.
- La Cub reçoit le guidon d'or pour la mise en place des « Cédez le passage cycliste au feu rouge ».
- Participation de Bordeaux
 Métropole au colloque
 international « Urban Mobility »
 à New Delhi et au forum sur la
 mobilité urbaine à Hyderabad en
 Inde.

DÉCEMBRE

- Le dix millionième VCub est emprunté depuis la création du service.
- La Cub est lauréate de l'appel à projet « zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par le Ministère du développement durable.
- Signature de deux conventions de coopération décentralisée avec le Mexique et l'Inde.
- La candidature de La Cub à l'appel à projets «Transports collectifs et mobilité durable » reçoit une suite favorable.
- Le permis de construire de la Grande salle de spectacle à Floirac est déposé.
- La Cub reçoit le label « Territoire innovant » d'or saluant sa démarche pédagogique sur la réutilisation des données Open data
- Remise des Prix « Coups de cœur » de l'économie sociale et solidaire par La Cub.
- Le Projet de mandature de Bordeaux Métropole est présenté au Conseil de Communauté.
- Première réunion publique de co-construction d'une miellerie collective à Eysines.
- Les deux restaurants communautaires obtiennent le label «établissement bio engagé».
- Création d'un comité de surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération bordelaise.

INVESTISSEMENTS 2014

2014 est une année de transition marquée par la préparation de la transformation de la Communauté urbaine de Bordeaux en Bordeaux Métropole au 1er janvier 2015. La Cub poursuit son programme d'investissement autour de 5 grandes priorités: dynamisme économique, mobilité «intelligente», logements accessibles et qualitatifs, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente, définies dans le nouveau Plan de mandature 2014-2020.



15816500€ ADMINIS-**TRATION** GÉNÉRALE

3 %

53619008€ ÉCONOMIE, EMPLOI **ET RAYONNEMENT** MÉTROPOLITAIN

12%

53967907€ **SERVICES PUBLICS URBAINS**

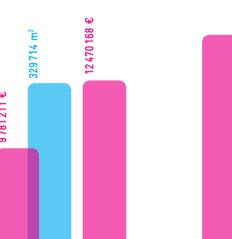
12 %

89 430 816 € CADRE DE VIE

19 %

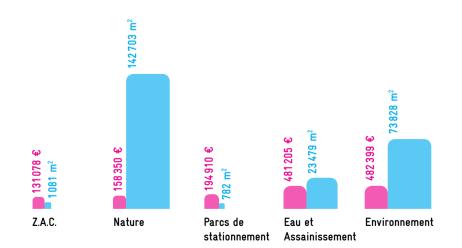
247779378€ MOBILITÉ, **TRANSPORTS** ET DÉPLACEMENTS

54%

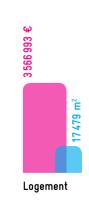


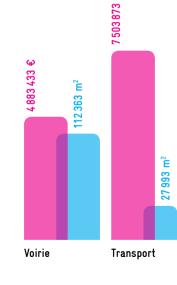
DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

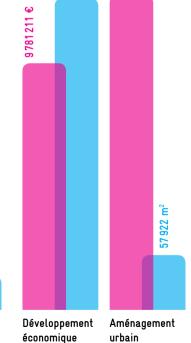
790986 m² ont été acquis en 2014 contre 321297 m² en 2013. Les dépenses d'acquisition ont corrélativement fortement augmenté (40,97 M€ contre 27,02 M€ en 2013).













40 978 510 €

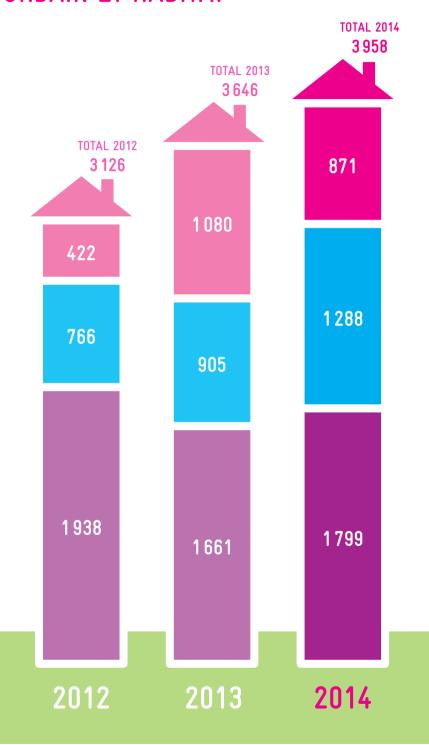
790 986 m²

AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

L'augmentation importante de la production, constatée depuis la prise de la délégation. s'accentue encore cette année et témoigne d'une bonne dynamique locale. Entre 2013 et 2014, les logements PLUS ont augmenté de 8%, les logements PLAI de 30 %. Les logements PLS ont, quant à eux, connu une baisse d'environ 20%. En 2014. les agréments ont été délivrés à 73 % environ (contre 68 % en 2013) sur des communes déficitaires, ce qui souligne un rééquilibrage croissant de l'offre sur le territoire.

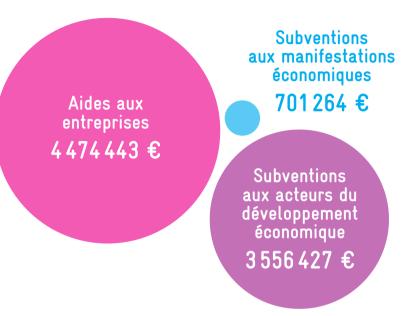
- Logement PLS
 (Prêt locatif social)
- PLAI (Prêts locatif aidé d'insertion)
- PLUS
 (Prêts locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

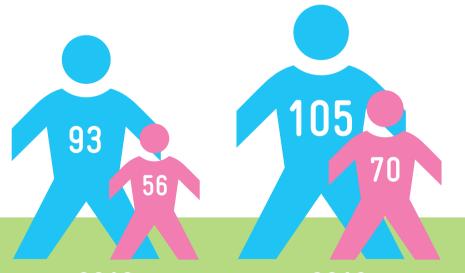
INVESTISSEMENTS: FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS PÉRENNES

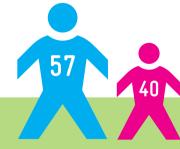
La Cub apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.



CLAUSES SOCIALES: L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, La Cub a notifié aux entreprises 40 marchés incluant des clauses sociales, pour 75 135 heures d'insertion en 2014.





Total des marchés de travaux

Marchés avec clauses sociales notifiés

2012

60 000 heures d'insertion

60 % sur le total des marchés de travaux

2013

130 000 heures d'insertion

70 % sur le total des marchés de travaux

2014

75 135 heures d'insertion

70 % sur le total des marchés de travaux

Stationnements en parcs relais et mixtes 1395135 DÉPLACEMENTS **Emprunts**

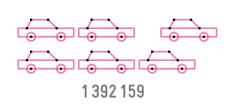
en bus

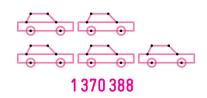
et tram

Voyages

navette

BatCub







TBC: NOUVEAUX PROGRÈS

SUR LE RÉSEAU

Pour son quatrième exercice complet, le nouveau réseau Tbc a enregistré en 2014 plus de 125,67 millions de voyages, soit une hausse de 2,7 %. Les VCub ont également continué de progresser avec une augmentation de 5,3% par rapport à 2013. Mouvement identique pour les navettes fluviales, avec le service BatCub, qui ont connu une forte augmentation de fréquentation: 187 165 voyages contre 94687 en 2013, soit une progression de 49,4 %. Les parcs-relais ont, quant à eux, vu leur fréquentation baisser légèrement cette année (-1,43%).



125 676 039 122348880 117 262 681



DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2014, 408 144 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte ou dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 927 agents de La Cub et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique.

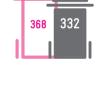
* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères

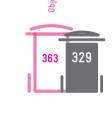
Déchets incinérés

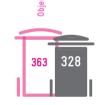
ou stockés

(kg/an/hab)

Production annuelle d'ordures ménagères et assimilées* (kg/an/hab)













Taux de recyclage (%)







2013 2012

2014

EAU POTABLE •

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

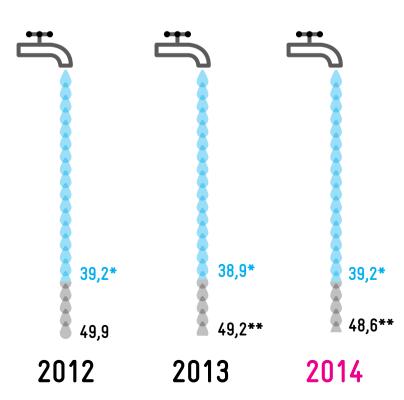
En 2014, le service de l'eau potable a compté 258332 usagers (+ 2,3 % par rapport à 2013). La consommation d'eau a augmenté de 1 % par rapport à 2013. Les prélèvements ont quant à eux diminué, passant de 49,2 Mm³ en 2013 à 48.6 Mm³ en 2014. Avec une consommation de 152,6 litres par jour et par habitant (niveau stable par rapport à 2013), l'objectif fixé par la politique de l'eau (moins de 161 l/j/hab) a été dépassé. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 99,9 % de conformité pour la microbiologie et 99,4% pour la physico-chimie.

Consommés (Mm³)

Prélèvements (Mm³)

* Hors volumes prélevés et reversés au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 5,3 Mm³.





GRANDS PROJETS 2014



Extension des lignes A, B et C existantes pour desservir les zones périurbaines, ligne D et Tram-train du Médoc.



SAINT-JEAN

Avec la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, Bordeaux sera à 2h de Paris en 2017. En parallèle, les travaux d'extension de la gare Saint-Jean se poursuivent pour accueillir 18 millions de passagers en 2017.



NOUVEAUX BASSINS À FLOT

Intégrant le patrimoine maritime au tissu urbain, avec l'idée de faire cohabiter habitat durable, plaisance et activités économiques, le « quartier libre » imaginé par Nicolas Michelin achèvera bientôt sa métamorphose.



En route vers le pôle d'excellence numérique! Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, la Cité Numérique a vocation à devenir dès 2016 un accélérateur d'innovations.



GRANDE SALLE DE SPECTACLES

Le coup d'envoi a été donné! Au menu: 17000 m² pour 2500 à 11000 places en fonction de la configuration; 118 événements attendus par an en moyenne et 440 000 spectateurs. Mise en service fin décembre 2017.



En 2014, le programme de commande publique artistique autour du tramway se poursuit tandis que la commande publique Garonne invite 12 artistes internationaux à repenser la transformation urbaine et la relation de la ville à son fleuve.



PONT JEAN-JACQUES-BOSC

Le pont conçu par l'agence OMA Clément Blanchet - Rem Koolhaas permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux en 2019. Après les enquêtes publiques en 2015, le début des travaux est prévu en 2017.



ROCADE **OUEST**

Après la mise à 2x3 voies entre Gradignan et Mérignac en 2015, 2017 annonce le tour de Mérignac (échangeurs n° 12 à 10). 2020-2022 concernera le tronçon Mérignac -Bordeaux-Lac (échangeurs n° 10 à 4).



OPÉRATION EURATLANTIQUE

Reconnu Opération d'intérêt national (OIN), l'opération Euratlantique se poursuit: la ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier prévoit la création d'un quartier d'affaires d'envergure européenne mais aussi de logements, locaux d'activités, commerces... Le projet Garonne-Eiffel accueillera, quant à lui, près de 7500 nouveaux logements, de nouveaux parcs, un centre d'affaires...



OPÉRATION CAMPUS

Entre Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux, objectif à l'horizon 2020 : requalifier et rénover 445000 m² de bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.



QUARTIER **BASTIDE-NIEL**

Après les premières constructions de 2012 à 2016, les premiers îlots mixtes de logements, bureaux, activités et équipements seront livrés à partir de 2018 dans cet écoquartier innovant, notamment en matière d'économies d'énergie, de gestion des eaux et des déchets.



PARC **DES COTEAUX**

(EA)

De Bassens à Cenon, Floirac et Lormont... Il achèvera en 2016 de relier neuf parcs sur 400 ha, via un fil vert de 26 km de sentiers de promenades au milieu de paysages exceptionnels.



PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE Étendu sur 8 communes de La Cub, ce **MÉTROPOLITAINS**

Innovation technologique, filières vertes, chimie, santé... La Cub défend ses filières d'excellence, soutient les pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains: Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique...



BOUCLE

Réalisation d'une boucle de randonnées de 140 km autour de La Cub. L'objectif est de faire découvrir les espaces naturels et agricoles, la richesse et la diversité des paysages du territoire.



PARC DES JALLES

projet à pour objectif de préserver un vaste espace naturel et agricole, marqué par la présence de l'eau et de sites naturels remarquables. Il s'agit également de valoriser le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels ainsi que le site Natura 2000 des jalles.



55 000 HECTARES **POUR LA NATURE**

LÉGENDE

projet sur une zone étendue

50 000 logements autour des axes de transports collectifs

projet sur un lieu préci:

zone naturelle

zone Euratlantique

Projet d'envergure qui vise à rendre la nature plus visible et plus présente sur l'ensemble de l'agglomération.



50000 LOGEMENTS **AUTOUR DES AXES DE TRANSPORTS** COLLECTIFS

Développer une offre de logements accessibles financièrement, à proximité des transports en commun et de grande qualité. 10000 logements sont en préparation dans 9 opérations d'aménagement de moyen terme et 2500 sur des îlots témoins de court



UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

Soutenir les grands projets structurants, développer les infrastructures, œuvrer au développement des filières économiques stratégiques, dynamiser les sites universitaires, épauler les grands acteurs économiques du territoire, encourager le rayonnement international de la métropole, mais aussi défendre l'emploi, aider l'insertion et valoriser l'économie sociale et solidaire... Tels sont les principaux engagements portés en 2014 par La Cub pour favoriser non seulement le maintien et le développement des activités et des emplois, mais aussi l'attractivité de l'agglomération.

Entretenir le cercle vertueux de l'attractivité et la dynamique du territoire est une mission qui continue de s'inscrire dans les priorités de La Cub. Elle passe par de multiples actions allant du soutien des projets structurants à celui des filières stratégiques.

SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Sur le plan des projets, 2014 a été marquée par l'élaboration des propositions stratégiques sur les thématiques importantes du futur **Contrat de Plan État-Région 2015/2020**. Ont été recensées les principales opérations pouvant contribuer aux objectifs du CPER sur le territoire métropolitain. Mais l'année a également vu se poursuivre l'**Opération Campus** visant à rénover et redynamiser les sites universitaires de l'agglomération bordelaise pour créer de véritables lieux de vie et accroître leur visibilité internationale. En 2014, La Cub a ainsi financé à hauteur de 400000 € la réalisation d'études sur les sites de Carreire et de Pessac - Talence - Gradignan.

UNE DYNAMIQUE AÉRIENNE

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac enchaîne en 2014 sa 6° année de croissance avec un trafic global record de près de 5 millions de passagers, ce qui place Bordeaux au 1er rang de la croissance des grands aéroports régionaux. En 2014, l'aéroport et La Cub se sont donné pour objectif de développer les activités d'immobilier et d'implantation d'entreprises sur les zones Nord et Sud-Est de la plateforme. La zone Nord a notamment été intégrée dans une démarche commune avec l'Aéroparc, voué à dynamiser le développement économique du secteur aéronautique de haute technologie sur l'agglomération et la région.

Le projet « 45° Parallèle », futur pôle tertiaire, prendra place sur un domaine de près de 7 ha en entrée de zone aéroportuaire. Il est destiné à devenir un ensemble phare capable d'attirer des entreprises d'envergure nationale ou internationale.

LE GRAND PORT PARTENAIRE

Le Grand port maritime de Bordeaux (GPMB) est un acteur majeur de l'économie du territoire girondin et de l'agglomération bordelaise. Au-delà des projets de développement de filières économiques particulières

(nautisme, refit, croisières...), le partenariat entre le GPMB et La Cub a concerné en 2014: la participation de La Cub au conseil de surveillance et au conseil de développement du GPMB; la poursuite des travaux d'aménagement du nouveau terminal de Grattequina, dont l'activité devrait être orientée vers l'importation de granulats; le projet de redémarrage de l'activité conteneurs au Verdon, la mise en place possible d'une navette ferroviaire entre Le Verdon et la zone de fret de Bruges et la valorisation du patrimoine foncier du port à destination de l'accueil de nouvelles activités.

DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES SOUTENUES

Supervision de grandes opérations d'aménagement (Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique), suivi des grands comptes mais aussi PME en développement, coordination des missions des technopoles, agences et pôles de compétitivité, aides directes aux entreprises, gestion de grands partenariats économiques... La Cub a poursuivi une politique destinée à conforter et développer sept filières économiques stratégiques pour la Métropole.

AÉRONAUTIQUE, SPATIAL DÉFENSE

La Cub a accompagné plusieurs projets majeurs en 2014, dont: le regroupement des activités du groupe Thales sur un site unique à Mérignac (2017); les développements de Dassault Aviation autour du projet de Dassault Falcon (2016) et de Daher Socata. La Communauté urbaine a également assuré un suivi étroit de l'implantation de plusieurs PME sous-traitantes de la filière (SDA. Prodec Metal). Sur l'année 2014, les décisions d'implantation représentent plus de 150 emplois (hors Thales). Elle a poursuivi les actions d'aménagement et de valorisation de la zone de l'Aéroparc, a renouvelé son soutien aux agences de développement économique et associations visant à structurer la filière (Aerospace Valley, Bordeaux Gironde Investissement, Bordeaux Technowest et Aquitaine Développement Innovation). Elle s'est enfin positionnée sur la structuration d'une véritable filière des composites via son soutien au programme immobilier du projet d'Institut de recherche technologique (IRT Saint Exupéry).

FILIÈRES VERTES, SANTÉ ET NAUTISME

Le développement des filières vertes s'est intégré à la stratégie métropolitaine de développement via deux périmètres opérationnels: l'Écoparc de Blanquefort (pilotage d'une étude sur la réalisation d'un parc d'activités durable, accompagnement d'une douzaine d'entreprises écoinnovantes via la technopole Bordeaux Technowest) et le Parc de l'Intelligence Environnementale de Bègles, rebaptisé Newton, qui vient compléter l'offre d'accueil des entreprises relevant des filières vertes sur l'agglomération. La Cub a, en parallèle, participé au pilotage de l'action collective d'écologie industrielle ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) sur l'Écoparc de Blanquefort et a apporté son soutien financier au cluster régional CREAHd (Construction, Ressources, Environnement, Aménagement et Habitat durable). La Cub a poursuivi son accompagnement de plusieurs projets dans le domaine du nautisme et de l'économie portuaire, dont le développement de la société CNB (Constructions Navales de Bordeaux), le soutien aux Chantiers Nicolas (réparation navale unique en France), et la démarche de structuration d'un pôle Refit sur les Bassins à flot, à Bacalan et à Bassens.

SANTÉ

La stratégie métropolitaine s'est axée sur l'action de la technopole Bordeaux Unitec et sur le périmètre opérationnel du Bioparc. Pour la filière **Photonique (Optique-Lasers),** La Cub a poursuivi son soutien à la SEML Route des lasers et a soutenu pour la première fois le pôle de compétitivité Alpha Route des Lasers, chargé d'animer la filière et de créer des passerelles avec les autres grandes filières industrielles.

Enfin, l'implication de La Cub dans la filière stratégique qu'est la **chimie** s'est traduite dans l'accompagnement du cluster Aquitaine Chimie Durable et le suivi de la logique de structuration d'une plateforme mutualisée des entreprises de la chimie à Ambès.

TERTIAIRE SUPÉRIEUR

Pour la filière **tertiaire supérieur** qu'elle avait commencé à soutenir en 2013, La Cub s'est plus particulièrement impliquée en 2014 dans le suivi des Grands Comptes. Objectif? Créer un environnement favorable au développement des entreprises et à la création d'emplois. Cela s'est traduit par l'accompagnement financier de plusieurs projets et un partenariat en cours de structuration avec l'association Bordeaux Place Financière et Tertiaire.

LE PARI NUMÉRIQUE

De longue date soutenu comme un accélérateur de croissance, le dynamisme de l'écosystème numérique local a obtenu, en fin d'année 2014, le label **French Tech**. Cette labellisation confirme la forte implication de l'ensemble des acteurs du territoire au service de la dynamique entrepreneuriale. Des objectifs précis de long terme ont été définis: générer 10000 emplois, accroître de 50 % le nombre d'Entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de 70 % celui des Très petites entreprises (TPE) et des PME. En parallèle, les travaux de la **Cité numérique**, bâtiment-totem de la labellisation French Tech, ont été programmés pour fin 2015 pour une livraison fin 2016. Cet espace de 27 000 m² a vocation à devenir un pôle d'excellence économique, culturelle et sociétale fondé sur les usages numériques en Aquitaine.

Enfin. considéré comme une nécessité pour l'attractivité du territoire. l'accès de tous au **Très Haut Débit** a été promu simultanément côtés « professionnel » et grand public. L'année 2014 a vu baisser les tarifs (-34 % puis -27 % sur les services Lan to Lan par exemple), via deux avenants à la délégation de service public avec Inolia. Elle a également été marquée par le raccordement de 15 sites de téléphonie mobile pour apporter la 4G ainsi que par une augmentation notable du nombre d'entreprises ou sites publics raccordés en fibre optique au réseau Inolia (+ 75). Pour les particuliers, le déploiement de la fibre a débuté dans 18 communes, fin 2014, dans le cadre du plan de déploiement du FTTH par Orange. Le nombre de logements adressables est passé de 47 000 à 73 000 (+55 %) et le nombre de logements raccordables de 9000 à 33000 (+266%). Par ailleurs, le dispositif de subventionnement pour l'acquisition de kits satellite est prolongé jusqu'en 2020. Enfin, La Cub poursuit en 2014 sa mobilisation sur le sujet de la métropole intelligente avec la mise en place et le pilotage du dispositif **Metrolab**, visant la co-construction de la métropole intelligente avec les acteurs du territoire.

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Outre le renouvellement du partenariat sur l'application des clauses d'insertion dans les marchés publics sur le territoire, avec les 6 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi pour une nouvelle durée de 3 ans (2015-2017), La Cub a mis en œuvre une véritable politique de soutien à l'emploi. Elle a prolongé son soutien aux structures et aux

projets de l'économie sociale et solidaire (aide à la création d'entreprise, à l'innovation sociale et environnementale, au financement et à l'accompagnement des projets immobiliers et d'équipement...). Elle a également organisé comme chaque année la remise des Prix Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire. Elle a également développé un nouveau partenariat avec la Maison de l'Emploi de Bordeaux.

UNE MÉTROPOLE INTERNATIONALE

Si l'attractivité métropolitaine s'appuie de concert sur son tissu industriel innovant et sur sa qualité de vie, elle ne néglige pas l'importance de son rayonnement international. Elle est, dans ce cadre, investie dans des actions à l'étranger et noue de nombreux partenariats avec des pays émergents en pleine croissance: Mexique. Inde. Turquie et Afrique. En s'appuyant sur des compétences relatives à l'aménagement de l'espace, le développement territorial, la gestion des services d'intérêt collectif ou la protection de l'environnement. la finalité de son action vise à : aider au développement des entreprises et de leurs savoirfaire, promouvoir l'image de Bordeaux et de son territoire. diffuser des modes de faire durables et respectueux de l'environnement, partager des valeurs démocratiques, développer des synergies locales et des liens sociaux entre acteurs, valoriser l'ingénierie publique... Son ambition est de se hisser au rang de métropole européenne.

CHIFFRES CLÉS

4,47 millions d'€

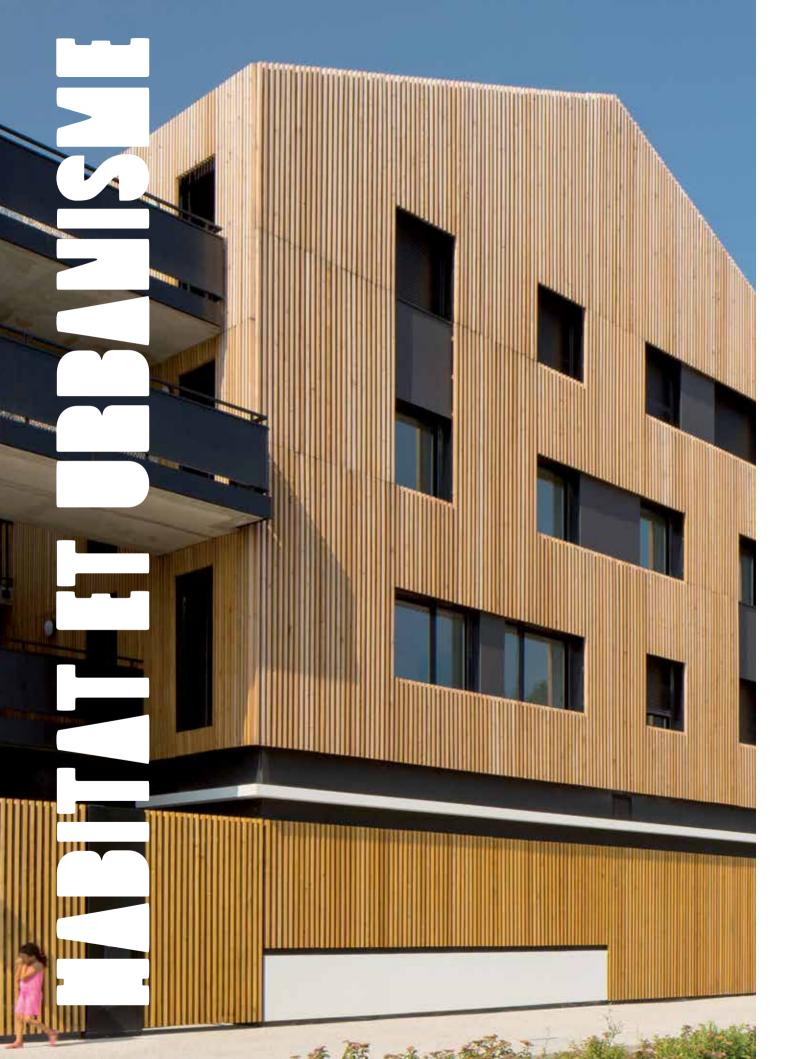
aldes directes aux entreprises

400 000 €

dédiés à la réalisation d'études dans le cadre de l'Opération Campus

21

délégations étrangères (Europe, Asie, Amériques, Afrique, Moyen-Orient) reçues à La Cub



Répondre à la demande de nouveaux logements en maîtrisant l'étalement urbain, servir conjointement les besoins des habitants et les objectifs de mixité sociale, élargir l'offre en logements sociaux, aider à la réhabilitation des logements vétustes, protéger et mettre en valeur le patrimoine, mais aussi définir, élaborer et mettre en œuvre les grands projets qui dessinent la métropole de demain. Telles sont les principales missions qui ont présidé à l'action de La Cub en matière d'habitat et d'urbanisme en 2014. Une année marquée par la révision du Programme local de l'habitat (PLH), le renforcement des dispositifs d'aide sociale au logement, l'intensification du programme de réhabilitation ou l'approbation du nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

DESSINER L'AGGLO DE DEMAIN

La perspective d'une agglomération en expansion incite La Cub à chercher les réponses adaptées en termes de logements accessibles au plus grand nombre, de développement économique, de nouveaux quartiers, de nouveaux aménagements urbains, mais aussi de préservation des espaces agricoles et naturels. Pour conduire ce projet, La Cub a continué d'affiner ses outils: Plan local d'urbanisme PLU 3.1, Plan local de l'habitat (PLH), Schéma de cohérence territoriale (SCoT)...

NOUVEAUX AXES POUR LE PLH

Adapter l'offre à la diversité des publics pour répondre aux besoins des habitants de l'agglomération (familles, jeunes et étudiants, personnes âgées et handicapées, gens du voyage, ménages en grande difficulté, personnes vivant en habitat précaire...), favoriser la production de logements neufs pour pouvoir proposer des logements de qualité, en particulier aux familles, améliorer les performances – notamment énergétiques – du parc existant public ou privé. Telles sont les priorités définies par le PLH, toujours au stade de projet. Les nouveaux outils réglementaires mis en place devraient permettre d'encadrer près de 40 % des objectifs de production de logements du PLH.

PLANS, SCHÉMAS ET AUTRES PROGRAMMES

Le fait marquant en 2014 a été l'approbation, le 13 février. du nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT). 98 communes se sont entendues pour proposer un plan de développement cohérent de l'aire métropolitaine bordelaise. En parallèle, l'évolution du PLU a donné lieu à l'approbation de la 7e modification dédiée aux sites de projet. Environ 250 propositions d'évolutions ont été approuvées. Le PLU a été mis en compatibilité dans le cadre des Déclarations d'utilité publique pour l'extension de la ligne C du tramway à Bègles et Villenave-d'Ornon, pour la ZAC Bordeaux Saint-Jean-Belcier et pour la voie nouvelle Marcel Dassault à Mérignac. La 8^e modification a permis de présenter des évolutions nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la démarche « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » sur 10 sites et îlots témoins ainsi que sur divers sites de projets urbains.

PROJETS URBAINS EN CONSTRUCTION

En ce qui concerne les opérations d'urbanisme, l'un des faits majeurs en 2014 a été la signature du traité de concession de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bastide Niel à Bordeaux. Le groupement BMA / Domofrance /Aquitanis, est désormais aménageur de cette importante opération de la rive droite de Bordeaux initiée par La Cub. Le budget prévisionnel s'élève à 176 millions d'euros (dont 39,6 millions d'euros HT de participation Cub) pour la réalisation de près de 400 000 m² de SHON: 265 000 m² de logements (environ 3 400) dont 45 % en accession libre, 20 % en accession aidée, 10 % de PLS (Prêt locatif social) et 25 % de PLUS/PLAI (Prêt locatif à usage social / Prêt locatif aidé d'insertion), 35 000 m² réservés aux locaux tertiaires, 25 000 m² de commerces, 15 000 m² de locaux d'activités, près de 60 000 m² d'équipements publics.

L'année 2014 a également correspondu à l'entrée en phase résolument opérationnelle du programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » dont la mise en œuvre est confiée à La Fab. 10 000 logements sont ainsi en préparation dans 9 opérations d'aménagement de moyen terme et 2500 sur des îlots témoins de court terme. Les missions confiées à la Fab par La Cub ont été renouvelées et élargies par une décision du Conseil communautaire du 19 décembre 2014 qui lui accorde la capacité de mobiliser du foncier opérationnel à court et moyen termes sur ses périmètres d'intervention.

Des études préalables et pré-opérationnelles ont par ailleurs été menées dans l'année sur une dizaine de secteurs stratégiques de l'agglomération. Certains d'entre eux feront l'objet de traductions opérationnelles dès 2015. 2014 a enfin vu la poursuite, par La Cub, de son rôle de maître d'ouvrage et d'aménageur de ZAC communautaires et de Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) gérés en régie: ZAC de Ravezies à Bordeaux, des Vergers du Tasta à Bruges, des Quais à Floirac, du Centre-Ville à Pessac, PAE de la Glacière à Mérignac ou du Pontet à Pessac.

OBJECTIF: BIEN LOGÉS

Faire face à la demande croissante de logement, améliorer l'offre non seulement sur le plan quantitatif mais sur le plan qualitatif sont demeurés, en 2014, les objectifs principaux de La Cub. Le développement de programmes de construction de logement neuf ou de réhabilitation de l'ancien, l'aide au logement social en accession ou en location ont concentré tous les efforts de la Communauté urbaine. Après une augmentation spectaculaire depuis la prise de la délégation, la production de logement social s'est encore accentuée cette année, témoignant d'une bonne dynamique locale. Mais les efforts de La Cub ne se limitent pas au locatif neuf.

POUR UNE ACCESSION SOCIALE MAÎTRISÉF

Si 2014 a vu diminuer le nombre de logements en accession sociale relevant du financement PSLA (216 contre 399 en 2013 pour cette formule de location accession), cette baisse semble résulter davantage du report de certains programmes et d'une commercialisation parfois difficile. L'intérêt des opérateurs pour le dispositif s'avère croissant: 7 opérateurs en 2014 contre 4 en 2013.

La Cub a soutenu, en 2014, le dispositif d'aide financière qu'elle avait mis en place au printemps 2013. Le prêt 0 % (de 15000 € ou 20000 € à 0 %) est proposé aux ménages (deux personnes et plus) souhaitant acquérir leur premier logement sur la métropole, en complément de leur prêt principal et du Prêt à taux zéro (PTZ) de l'État. La Cub a renforcé l'aide en négociant un partenariat avec des banques et en demandant aux promoteurs de maîtriser les prix de vente des logements susceptibles de bénéficier du prêt 0 %, autour de 2500 €/m² TTC parking compris. Le dispositif a bénéficié à 80 ménages cette année.

RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ

Le parc privé n'échappe pas aux initiatives de La Cub en faveur d'un meilleur habitat. La Communauté urbaine et l'État mobilisent des financements pour accompagner les propriétaires occupants modestes ou bailleurs, louant à des loyers conventionnés, dans leurs travaux de remise en état ou réhabilitation. Depuis le lancement du Programme d'Intérêt Général métropolitain (PIG) en décembre 2013. la très grande majorité des communes participe également au financement de la réhabilitation du parc privé ancien. Les aides prennent la forme de primes et subventions pouvant aller jusqu'à 80 % des travaux subventionnables. avantages fiscaux, accompagnement et conseils... Les travaux éligibles visent la réhabilitation de logements dégradés, l'amélioration de la performance énergétique ou l'adaptation pour les personnes à mobilité réduite. Les résultats de l'année 2014 traduisent la dynamique territoriale mise en place depuis 2013.

UNE NOUVELLE MISSION POLITIQUE

L'année 2014 a été marquée par deux lois qui ont profondément modifié le périmètre d'intervention de La Cub: la loi sur la programmation pour la ville et la cohésion urbaine d'une part, et la loi MAPTAM*, d'autre part, qui pose les principes de la métropolisation et transfère la compétence « Politique de la ville » à La Cub. La combinaison de ces deux lois a eu un impact immédiat avec la mise en œuvre de la réflexion sur le futur contrat de ville dont la Métropole devient le pilote.

*Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



HABITAT POUR TOUS

La Cub a officialisé en 2014 son souci d'offrir des solutions de logement à tous les publics. Elle a ainsi fait inscrire dans le PLU 3.1 en cours de révision, les objectifs de différents plans ou programmes: Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (pour la production de PLAI adaptés), Plan départemental accueil hébergement insertion (pour la production de foyers d'hébergement répartis sur l'ensemble du territoire), et Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (pour la réalisation d'aires d'accueil pour les voyageurs et de solutions facilitant la sédentarisation). L'année 2014 a été marquée par un transfert de compétence à effet immédiat prévu par la loi MAPTAM* visant l'aménagement, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

La Cub a, par ailleurs, poursuivi en 2014 son dispositif de mise à disposition de logements temporaires (maisons propriétés de La Cub) pour les familles Roms suivies dans le cadre de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). Elle a adhéré au GIP Bordeaux Métropole Médiation et permis l'embauche d'un 2e agent de médiation à destination des publics Roms en situation de squat. Entre financement de travaux, prospection foncière pour l'implantation de nouvelles aires et accompagnement technique des communes dans la MOUS, elle a soutenu son engagement pour la résorption de l'habitat précaire.

*Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

PRÉALABLE FONCIER AUX PROJETS

La stratégie foncière visant à accompagner la mise en œuvre des projets métropolitains s'est poursuivie en 2014. Il s'est agi de cibler les secteurs à enjeux et de définir les outils d'intervention à mettre en place au service de la croissance de la Métropole. La Cub s'est ainsi attachée à identifier les fonciers stratégiques mobilisables pour répondre aux politiques de la Métropole.

GLOSSAIRE

Plan local d'urbanisme (PLU)

Principal document de planification de l'urbanisme, il détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent, les sites plus propices à l'habitat, aux activités économiques et les zones de protection des espaces naturels ou agricoles.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Document réglementaire de planification stratégique, il permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques d'aménagement (habitat, urbanisation, protection des espaces naturels, déplacements).

Plan local de l'habitat (PLH)

Établi à l'échelle du territoire communautaire, ce document définit pour cinq ans les objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les territoires.

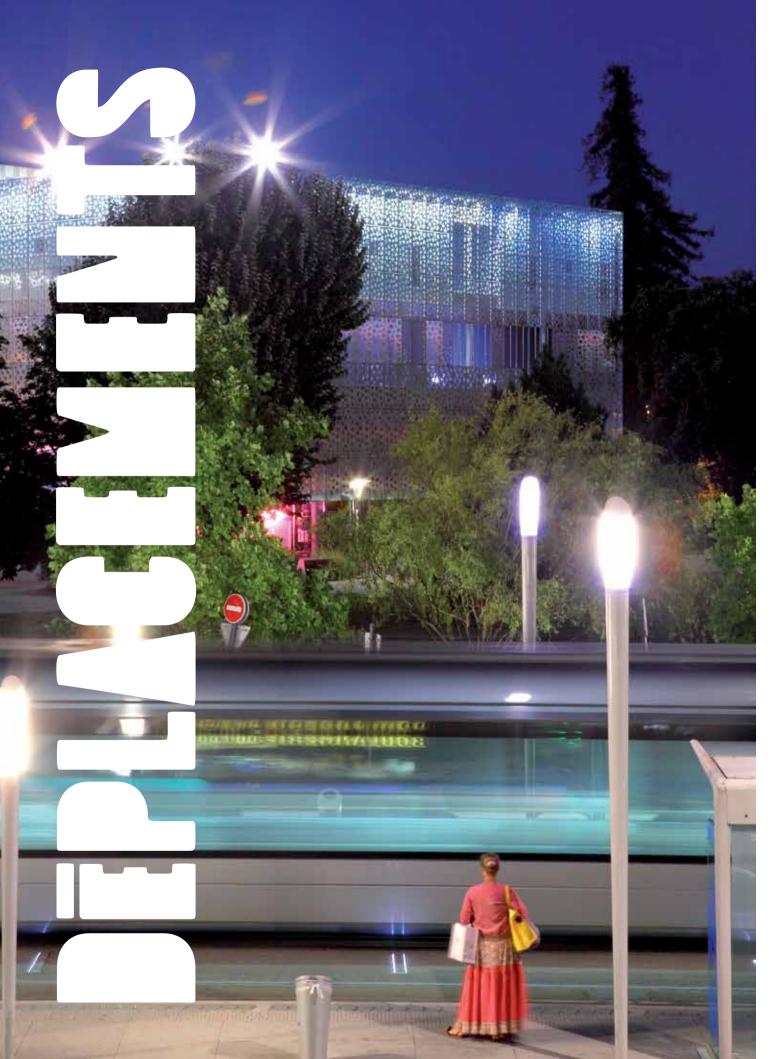
Aides à la pierre

Ensemble des aides (prêts aidés ou primes) accordées par l'État et déléguées à La Cub pour favoriser l'investissement immobilier à destination des plus modestes. Ses bénéficiaires sont des maîtres d'ouvrage qui s'engagent à construire des logements sociaux.

Zone d'aménagement concerté (ZAC)

Zone dans laquelle une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour aménager et équiper des terrains, notamment ceux qu'elle ou il a acquis ou acquerra en vue de les céder ou les concéder à des utilisateurs publics ou privés.





Nouvelles extensions du réseau de transport en commun en site propre, nouveaux pontons dédiés aux navettes fluviales, nouveau système d'information des voyageurs dans les bus, nouvelles études en faveur de l'intermodalité, poursuite de l'amélioration de la circulation et du stationnement, encouragement des modes de déplacement doux, du covoiturage et de l'autopartage... L'année 2014 a encore illustré l'engagement de La Cub dans les grands enjeux définis par son Programme d'Orientations et d'Actions (POA): organiser une métropole apaisée, conjuguer vie métropolitaine et vie de proximité, favoriser les changements de comportement promouvoir une alternative au «tout voiture» et mettre le développement durable au centre du projet de mobilité.

TBC: NOUVEAUX PROGRÈS SUR LE RÉSEAU

Pour son quatrième exercice complet, le nouveau réseau Tbc a enregistré en 2014 plus de 125,67 millions de voyages. Marquée par les nouvelles extensions des lignes B et C, l'année 2014 a poursuivi la construction de son nouveau modèle de mobilité. Les premiers travaux des terminus partiels, la réalisation de nouveaux couloirs de bus, le maillage du réseau via la mise en œuvre annoncée d'un Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) ont illustré l'engagement de La Cub pour faciliter les déplacements. Un engagement réaffirmé en octobre après l'annulation des arrêtés de Déclaration d'utilité publique des projets de ligne D du tramway et du Tram-train du Médoc.

L'exercice 2014 a par ailleurs été marqué par la prolongation du contrat de délégation du service public de transport urbain à Keolis en attendant la désignation du nouveau délégataire en janvier 2015. Thales, quant à lui, s'est vu confier le déploiement d'un nouveau système billettique, livrable en février 2017. L'année 2014 s'est, en outre, conclue par une bonne nouvelle quand La Cub a reçu une suite favorable à l'appel à projet «Transports collectifs et mobilité durable ».

TRAMWAY: PLUS LOIN, PLUS SOUVENT

Victime de son succès, flirtant parfois avec la saturation, le tramway, en 2014 a vu sa fréquentation légèrement baisser (0,6%). Le tram a été emprunté par environ 75,2 millions de voyageurs.

Les travaux des terminus partiels ont démarré en 2014 dans le but d'améliorer les fréquences de passage sur les tronçons de lignes les plus fréquentés. Plus fonctionnelles et plus ergonomiques, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les nouvelles rames ont achevé d'être mises en service en mars 2014.

Parallèlement les travaux d'extension du réseau ont suivi leur cours. Tous les ouvrages d'art relatifs aux extensions des lignes A, B, C ont été terminés et réceptionnés dans le courant de l'année. L'extension du réseau lui-même est devenue effective sur la Ligne C Bordeaux-Lac dès février 2014 avec la mise en service anticipée de « Berges du lac » (quartier Ginko) et sur la Ligne B Claveau en juin.

LIGNE D ET TRAM-TRAIN DU MÉDOC

L'année 2014 a été marquée par l'annulation, en octobre, des Déclarations d'utilité publique (DUP) de ces deux projets par le Tribunal administratif. La Cub, convaincue de l'intérêt général de ces opérations a décidé de faire appel. Le 21 juillet 2015, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé les jugements du Tribunal administratif du 23 octobre 2014. Les travaux de la ligne D, c'est-à-dire le projet tel qu'il est prévu dans la DUP, reprendront à l'automne 2015. Pour rappel, la ligne D desservira le quadrant nordouest de la métropole en traversant Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines. Le Tram-train du Médoc, quant à lui, partira à proximité de la gare de Ravezies à Bordeaux pour atteindre la gare de Blanquefort en passant par Bruges.

BUS: IL ENTRETIENT SES BONNES FRÉQUENTATIONS

Le réseau de bus a connu, quant à lui, une cinquième année de hausse importante avec 6,3 % de fréquentation en plus sur les 40 km de couloirs de bus de l'agglomération. L'amélioration du service s'est poursuivie non seulement avec l'extension des couloirs dédiés (dont l'ouverture du tronçon de l'avenue Kennedy à Mérignac, en direction de Bordeaux-centre), mais aussi et surtout avec la mise en service du Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) à partir de septembre 2014. À noter également la commande de nouveaux bus articulés roulant au gaz naturel ainsi que de nouvelles navettes électriques pour une mise en service en 2015.

NAVETTES FLUVIALES: UN USAGE RÉGULARISÉ

Après des débuts hésitants, l'usage des BatCub semble être entré dans les mœurs métropolitaines. Pour sa première année complète, le service a enregistré 187 165 voyages, s'approchant des engagements de Tbc qui en prévoyait 200,000.

Après l'adaptation des pontons existants sur Bordeaux et Lormont en 2012-2013, 2014 a vu la réalisation d'un ponton neuf (Jean-Jaurès) rive gauche, pouvant accueillir deux navettes. Situé à proximité de la place des Quinconces, il permet un meilleur échange avec le tramway. Une extension du ponton Stalingrad-Yves Parlier a également été réalisée pour augmenter les capacités du site.

VCUB: L'ANNÉE DU 10 MILLIONIÈME

Le succès du système de vélos en libre-service ne se dément pas... L'année 2014 a comptabilisé quelque 2,44 millions d'emprunts (vélos raccrochés), soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2013 (2,31 millions d'emprunts). 2014 a, par ailleurs, vu franchir le seuil des 10 millions d'emprunts de VCub depuis la mise en place du service en 2010. En parallèle, 22 nouvelles stations ont été implantées.

PARCS-RELAIS: VICTIMES DE LEUR SUCCÈS

1,37 million de véhicules ont été enregistrés en 2014 dans les 15 parcs-relais et les 3 parcs mixtes du réseau. Aussi considérable soit-elle, ce somme illustre une baisse de près de 22000 véhicules par rapport à 2013. Ce résultat reflète l'effet de saturation des parcs-relais les plus proches du centre et la difficulté de remplir ceux situés plus en périphérie.

DES MODES DE TRANSPORT COMPLÉMENTAIRES

Multiplier les modes de transport, mieux les connecter, promouvoir le partage des automobiles... En favorisant à la fois la multimodalité (existence de plusieurs modes de transport différents entre deux lieux) et l'intermodalité (combinaison de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement), La Cub poursuit ses efforts dans l'alternative au « tout auto ». Elle œuvre, ce faisant, à la fluidification du trafic. Un syndicat mixte des transports réunissant les différentes Autorités Organisatrices de Transports est à l'étude pour proposer un nouveau modèle de mobilité reposant sur une meilleure articulation des réseaux

PÔLES D'ÉCHANGES INTERMODAUX

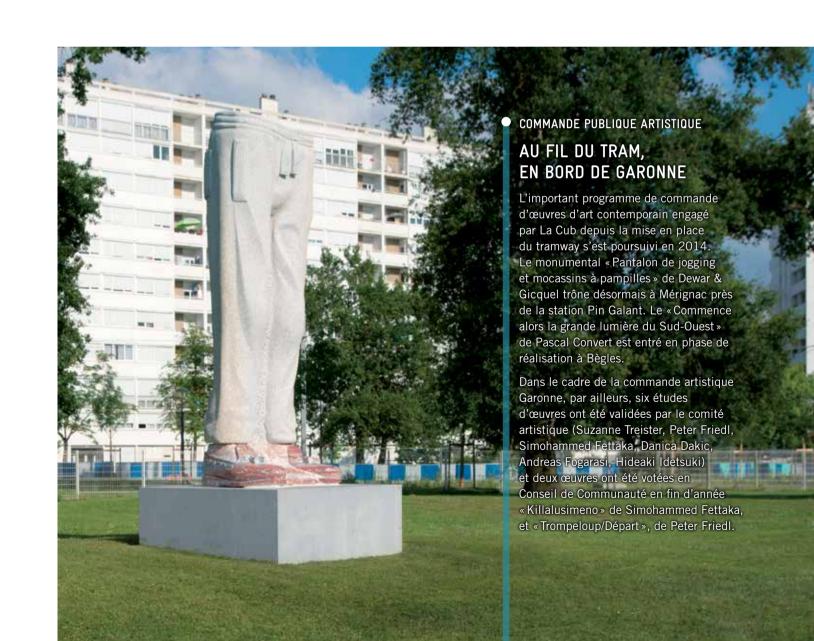
2014 a vu l'avancée des réflexions ou études de six pôles d'échanges intermodaux du territoire communautaire afin de créer les aménagements nécessaires à une intermodalité optimale: Pessac-Alouette dont les études opérationnelles ont débuté fin 2014, Villenave-d'Ornon, Talence-Médoquine, Bordeaux Cracovie, Le Bouscat et enfin Bassens.

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Souhaitant soutenir et encourager le covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail, La Cub a implanté cinq nouvelles aires de covoiturage sur son territoire en 2014. Totalisant 57 places, elles ont été installées sur des parkings de grandes surfaces à Lormont, Le Taillan-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Parempuyre et Artigues-près-Bordeaux. Par ailleurs, l'année 2014 a vu le lancement du service d'autopartage électrique BlueCub avec une première vague de 40 stations et 90 véhicules mis à disposition sur l'agglomération. La Cub a également réaffirmé son soutien aux initiatives d'autopartage Autocool-Citiz.

GUIDON D'OR POUR LA CUB

La Cub a reçu le « Guidon d'or » en novembre 2014, récompensant son rôle pionnier, aux côté de la ville de Bordeaux, dans la mise en place des « Cédez le passage cycliste au feu rouge » et leur déploiement à l'échelle de la métropole : près de 1000 panonceaux « tourne à droite » ou « va tout droit » ont déjà été posés ou sont en cours d'installation sur près de 500 carrefours à feux, répartis sur onze communes.



TOUS EN SELLE

L'année 2014 a permis de poursuivre la politique communautaire en faveur de la pratique cycliste engagée depuis 2012. Parmi les actions importantes, la mise en service de locaux vélos sécurisés dans 10 parcs-relais, la création de nouveaux itinéraires cyclables, le déploiement des « cédez le passage au feu rouge », le maintien du subventionnement pour l'acquisition de vélos électriques, pliables, cargos ou tricycles; sans oublier l'action d'accompagnement des ambassadeurs du vélo auprès des particuliers menée avec l'association Unis Cité.

LA MOBILITÉ AU FUTUR

UN SCHÉMA DIRECTEUR QUI ÉVOLUE

Plusieurs études de faisabilité dans le cadre du Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) ont été actées en 2014: la poursuite des études opérationnelles sur la desserte de l'aéroport Bordeaux – Mérignac, la liaison Saint-Aubin de Médoc – Bordeaux centre, Bordeaux – Talence – Gradignan ainsi que sur la liaison Bordeaux Cracovie – Cenon Pont Rouge. Par ailleurs, une étude pré-opérationnelle a été lancée pour optimiser la desserte circulaire en Transport en commun en site propre (TCSP) sur les boulevards. Un des objectifs du SDODM est de développer le maillage du réseau en créant de nouveaux points d'échange pour soulager les nœuds existants.

VERS LA ROCADE À TROIS VOIES

Priorité reconnue par l'ensemble des participants du « Grenelle des mobilités », la réalisation totale du programme de mise à 2x3 voies de la rocade est prévue à l'horizon 2020-2022. La Communauté urbaine cofinance cet investissement avec l'État, maître d'ouvrage du projet. Les travaux de mise à 2x3 voies entre les échangeurs n° 15 et 12 à Pessac se sont déroulés tout au long de l'année 2014 avec l'objectif d'une mise en service avant mi-2015. Parallèlement, la concertation publique pour la mise à 2x3 voies entre Mérignac et Bordeaux-Lac (entre les échangeurs 4 et 10) a eu lieu à partir du mois de juin.

SUR LES RAILS

Démarrés fin 2011, les travaux de la LGV (Ligne à grande vitesse) Tours-Bordeaux se sont poursuivis en 2014 avec l'achèvement des travaux de génie civil et le démarrage des travaux ferroviaires. La contribution de La Cub au chantier de la LGV et aux travaux de suppression du bouchon ferroviaire s'élève ainsi à 128,4 millions d'euros pour 2011-2018, dont 21,7 millions d'euros versés en 2014. Le projet d'extension de la gare Saint-Jean a lui aussi progressé. 2014 a vu la réalisation des études projet, ainsi que l'obtention du permis de construire du nouveau bâtiment voyageurs. La fréquentation de la gare, actuellement de 11 millions de voyageurs par an, devrait s'élever à 18 millions de voyageurs par an en 2020. Le coût total du projet est estimé à 95 millions d'euros HT.

ENTRE LES RIVES

LE PONT JEAN-JACQUES-BOSC À L'ÉTUDE

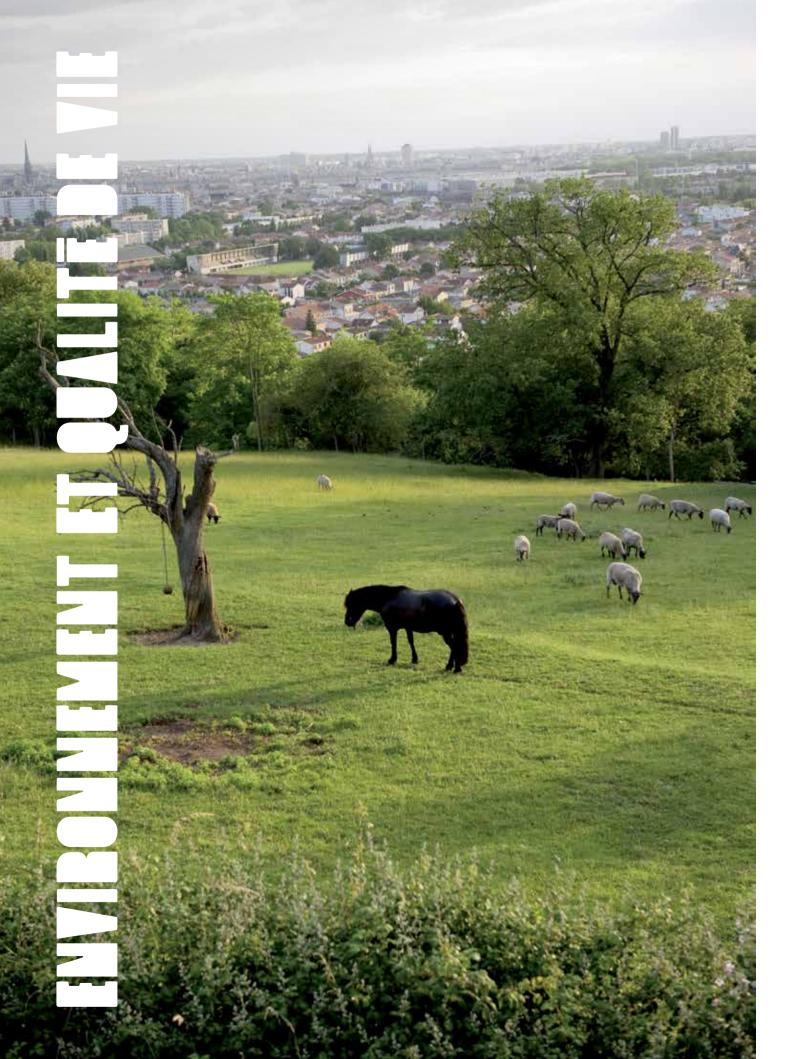
Après la mise en service du pont Jacques-Chaban-Delmas en mars 2013, le pont Jean-Jacques-Bosc permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux, pour 2019.

L'année 2014 a été consacrée au développement des études de phase d'avant-projet et à la réalisation des études d'impact (trafic, environnement, hydraulique, bruit, air, santé, etc.). Le coût total des travaux et les frais de maîtrise d'ouvrage reste estimé à 115 millions d'euros TTC et 11 millions d'euros de frais de maîtrise d'œuvre. Après les enquêtes publiques à l'automne 2015, la Déclaration d'utilité publique et le lancement des appels d'offres travaux sont programmés début 2016 pour un démarrage des travaux début 2017 et une mise en service à l'été 2019.

UN PONT TROP BIEN!

Un an et demi après sa mise en service, le pont Jacques-Chaban-Delmas continue de recueillir les suffrages. Le 30 septembre 2014, la FIDIC (International Federation of Consulting Engineers) a remis officiellement à EGIS-JMI – concepteur de l'ouvrage aux côtés de l'architecte Thomas Lavigne – le prestigieux prix « Outstanding Projects 2014 ». Cette distinction récompense les projets d'ingénierie remarquables et fait entrer le pont Jacques-Chaban-Delmas dans le club très fermé des ouvrages primés à l'international.





ENGAGEMENTS AU NATUREL

Concevoir une agglomération durable, préserver les ressources, encourager les économies d'énergie, défendre la biodiversité, optimiser la collecte et le traitement des déchets... Souvent salué, voire primé, le rapport de La Cub à son environnement demeure prioritaire dans l'élaboration d'une métropole à haute qualité de vie. Si les épisodes d'inondation rencontrés en 2014 ont mis les pleins feux sur l'eau, l'activité communautaire a également été sensible sur plusieurs fronts, jusqu'à celui de l'urbanité et de la culture qui font pleinement partie du projet.

Considérée à bien des égards comme exemplaire pour les actions de protection de l'environnement qu'elle a d'ores et déjà mis en œuvre, La Cub a poursuivi, en 2014, ses efforts envers la nature. Dans le cadre des 55 000 hectares pour la Nature, quatre équipes ont travaillé sur 15 sites laboratoires répartis sur 23 communes (soit environ 20000 hectares). Elles ont pu produire, partant de là, un corpus d'outils et de méthodes qui ont vocation à être généralisés sur le territoire métropolitain. Ceux-ci concernent principalement le partage collectif des valeurs de la nature (notamment dans le cadre d'un projet urbain ou d'aménagement), le renforcement de la participation des habitants, la recherche de financement alternatif pour les projets nature, la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projet pour la prise en compte des enjeux nature, la poursuite des réflexions concernant la gouvernance métropolitaine en matière de nature. En parallèle, les initiatives menées par le Réseau Nature ont progressé: le balisage de la Boucle Verte s'est poursuivi, une carte papier et interactive des circuits courts de l'agriculture a été élaborée, les inventaires et le volet participatif de l'Atlas de la biodiversité ont continué. La Cub a, enfin engagé, tout au long de l'année, des réflexions sur les nouvelles compétences métropolitaines : « Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager », « Lutte contre les nuisances sonores » (compétences acquises au 1er janvier 2015) et « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) programmées pour le 1er janvier 2016.

ÉNERGIE ET CLIMAT

La protection de l'environnement et de la qualité de vie passe aussi, pour La Cub, par la maîtrise de l'énergie. 2014 a vu aussi, sur ce plan, se poursuivre les efforts. Occupée par la préparation des Assises de l'énergie (que la Métropole allait accueillir pour la première fois en janvier 2015), l'année a été émaillée de mesures et de décisions. Dans le cadre de l'Agenda 21, l'action 31 « Lutte contre les îlots de chaleur urbains » a été engagée en 2014, portant à 40 sur 42 les actions en cours de mise en œuvre. L'accompagnement de La Cub sur les questions énergétiques s'est poursuivi avec la réalisation des travaux des 14 lauréats de l'appel à petits projets innovants « Réhabilitation énergétique en maison individuelle » lancé en 2013. Un volet Plan Climat a été ajouté au programme d'intérêt général de La Cub avec l'attribution de subventions pour des travaux d'isolation ou d'équipements de chauffage. Le soutien aux espaces infos

énergie a été renouvelé. Le dispositif **Pionniers du climat** s'est, enfin, achevé en 2014 sur un résultat très positif: pour les 100 foyers volontaires accompagnés pendant un an pour réduire de front leur consommation énergétique, leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs factures, le pari est réussi avec une réduction des consommations d'énergie de 15 % en moyenne et près de 3 tonnes de CO₂ évitées par foyer et par an soit 1 tour de la terre en voiture ou 1 aller-retour Paris-Pékin en avion

PLEINS FEUX SUR L'EAU

À la fois ressource vitale, besoin essentiel, point sensible et parfois menace, l'eau est un enjeu majeur pour La Cub qui a multiplié, en 2014, les actions concomitantes en faveur de la distribution, de l'assainissement, comme de protection contre les inondations. Le domaine de l'eau a été marqué cette année par le raccordement de Bouliac au réseau du service public de l'eau potable de La Cub; par le démarrage des études techniques préparatoires à l'élaboration d'une stratégie de gestion et d'évolution du système d'alimentation

en eau potable de la Métropole; par le déploiement d'un plan d'action visant l'amélioration du rendement; par la baisse des prélèvements dans la nappe déficitaire de l'éocène (9,3 millions de m³); par la restitution des programmes ETIAGE (ETude Intégrée de l'effet des Apports amont et locaux sur le fonctionnement de la Garonne Estuarienne) et OMEGA (Outil MEthodologique d'aide à la Gestion intégré d'un système d'Assainissement); et par la sélection du programme REGARD (recherche de micropolluants) parmi les 13 projets nationaux agréés par le Ministère de l'environnement et financés par l'ONEMA et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Plusieurs délibérations, par ailleurs, ont marqué l'année 2014. Le Président de La Cub a successivement été autorisé à signer le contrat territorial pour la gestion durable des nappes profondes de Gironde (années 2014-2018), la convention de recherche et développement pour l'amélioration des connaissances géologiques et hydrogéologiques de l'Oligocène dans le secteur du « champ captant des Landes du Médoc », ainsi que des conventions générales d'études ou de travaux relatifs aux réseaux

d'eau potable et d'assainissement sur le périmètre de l'OIN (Opération d'intérêt national Bordeaux – Euratlantique). La procédure de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des forages du champ captant « des Landes du Médoc » a été lancée.

EAU POTABLE: QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2014, le service public de l'eau potable comptait 258332 usagers (+2,3 % qu'en 2013). 48,6 millions de m³ (Mm³) ont été prélevés (contre 49,2 Mm³ en 2013). 39,2 Mm³ d'eau ont été consommés, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2013. Le rendement réseau est passé de 81,88 % en 2013 à 84,36 % en 2014, soit près de 2,5 points de plus. Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint: 99,9 % de conformité pour la microbiologie et 99,4 % pour la physico-chimie.

La Cub a poursuivi, par ailleurs, sa politique sociale de l'eau via le dispositif du chèque eau. Mise en place en 2013 et

géré par les Centres communaux d'action sociale (CCAS), la mesure permet d'apporter une aide personnalisée aux ménages en difficulté. 21 CCAS et 13 bailleurs sociaux étaient engagés dans la mise en place du dispositif à la fin 2014

ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN HAUSSE

Avec 733977 habitants desservis par le réseau et 88,7 Mm³ de volume épuré, 2014 a été une année de hausse pour l'assainissement collectif (+1,5 % d'usagers et + 3,8 Mm³). En 2014, les 6 stations d'épurations ont eu des rejets conformes à leurs arrêtés préfectoraux, 3 sans aucun dépassement, 3 avec des dépassements dans le nombre autorisé, pour une conformité des performances des équipements d'épuration de 98 %. Les analyses agronomiques des boues sont conformes et ont permis une valorisation agricole sauf lors de la pollution au cadmium où ces dernières ont été incinérées.



• OPÉRATION COMPOSTAGE

Le compostage ne concerne pas que les tickets Tbc! Afin de mieux valoriser les déchets naturels, 3 169 composteurs ont été distribués gratuitement aux usagers de La Cub en 2014. 8 lauréats ont par ailleurs été désignés à l'issue de l'appel à projets « compostage partagé ». Un accompagnement technique et matériel leur sera proposé pour implanter des plateformes de compostage en pied d'immeuble.

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS FLUVIOMARITIMES

En 2014, La Cub a confirmé son implication dans la protection de son territoire contre les inondations fluviomaritimes. Des réflexions ont été menées, en préparation de la prise de compétence GEMAPI et pour prendre en compte ce risque dans le projet d'agglomération: animation du TRI (Territoire à risque inondation important) de Bordeaux, pour y définir une stratégie intégrée de gestion des inondations, élaboration du dossier PAPI (Plan d'action de prévention du risque inondation) 2016-2021 de l'Estuaire, porté par le SMIDDEST (Syndicat mixte de développement durable de l'Estuaire) en concertation avec les communes de La Cub, avis techniques sur les projets urbains et les permis en zone inondable, accompagnement des syndicats de protection sur le territoire métropolitain, sensibilisation des communes et acteurs locaux.

LES DÉCHETS SUR LA SELLETTE

L'implication de La Cub dans la question des déchets s'est intensifiée sur plusieurs fronts. Après l'expérimentation menée sur le centre de recyclage du Taillan-Médoc, une réorganisation des déchetteries a été mise en place dans le but de les sécuriser, d'une part, mais aussi, de mieux répondre aux besoins de leurs usagers. De l'amont (prévention), au traitement (recyclage, valorisation), en passant par la collecte, la gestion des déchets s'affine et se modernise.

PRÉVENTION DES DÉCHETS AU PROGRAMME

L'année 2014 s'est conclue par la candidature à l'appel à projet « zéro gaspillage, zéro déchet », retenue par le Ministère du développement durable. Il s'agit pour La Cub de s'engager dans une démarche exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage des déchets sur 3 ans. Le versement de soutiens financiers a permis le développement de recycleries sur le territoire métropolitain (Étu'Récup sur le campus, l'Atelier d'Éco solidaire, ressourcerie créative). La distribution de l'autocollant Stop pub s'est poursuivie permettant d'alléger les poubelles de toutes les publicités non adressées reçues à domicile. En parallèle, de nombreuses opérations de sensibilisation et d'information ont été menées auprès des habitants et des écoles (plus de 13 000 personnes sur l'année).

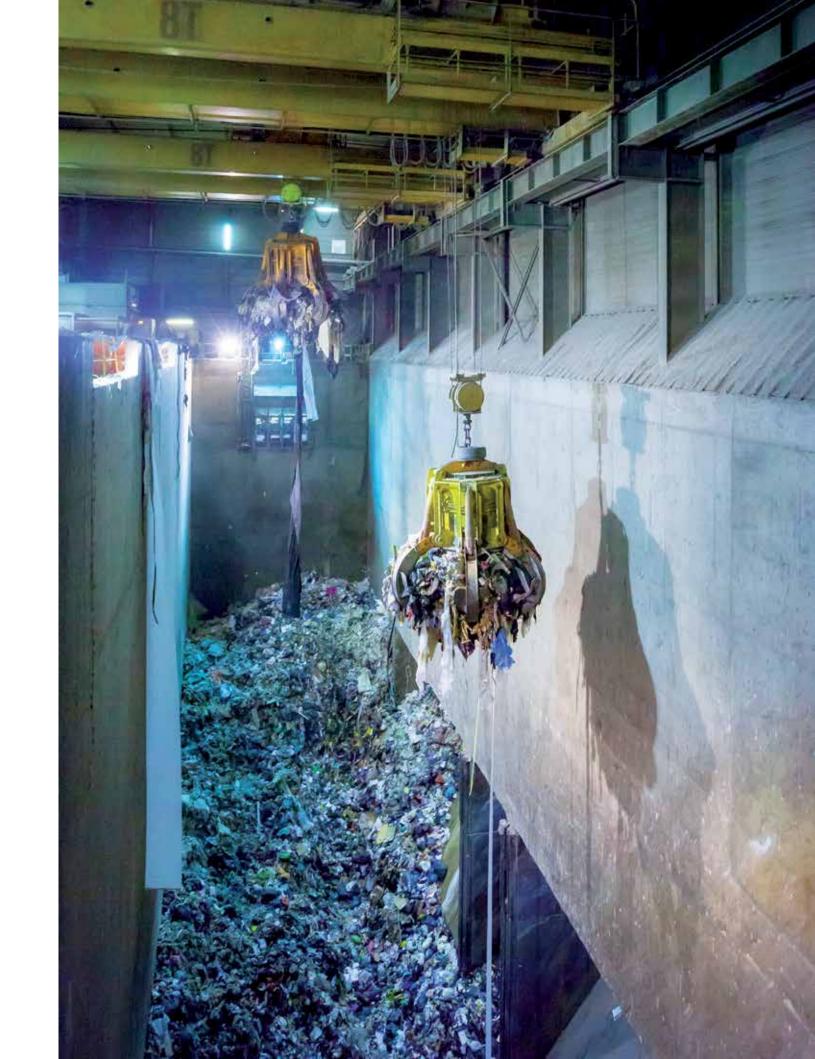
LA COLLECTE VERS L'AVANT-GARDE

L'année n'a pas été seulement marquée par la préparation de l'extension de la collecte en porte-à-porte à la commune de Martignas-sur-Jalle au 1er janvier 2015. Des efforts ont également été menés pour l'optimisation du captage du verre (campagne de sensibilisation et mise en place de nouvelles bornes aériennes à Bègles). Par ailleurs, le marché permettant l'informatisation des données de collecte (INDO) a été notifié au dernier trimestre pour un déploiement prévu sur 4 ans. Il placera le système de collecte à l'avant-garde via le puçage des bacs, l'équipement des bennes à ordures d'outil de guidage et de signalement d'événements et l'équipement des points d'apport volontaire de sondes pour la mesure du niveau de remplissage. À noter également, le développement d'une filière de reprise de textiles usagés, avec l'implantation de bornes, qui a permis de collecter 2083 tonnes de textiles sur La Cub en 2014.

OPTIMISATION DES TRAITEMENTS

Une partie du 3e centre à Eysines a été réceptionnée fin octobre 2014, permettant au service valorisation de prendre possession des installations et d'être rassemblé en un même lieu. L'objectif de ce 3e centre est de rééquilibrer géographiquement les sites d'exploitation de la métropole. La Cub a, par ailleurs, fait l'acquisition d'une parcelle sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles pour permettre l'extension de la plateforme de compostage de la Grande Jaugue.

La Cub a, enfin, conclu un avenant prévoyant le prélèvement de chaleur sur l'usine d'Astria. Outre la révision quinquennale, il définit les conditions techniques et financières du prélèvement de chaleur sur l'unité de valorisation énergétique des déchets pour desservir le réseau de chaleur de Saint-Jean-Belcier.







Mutualisation des services. préparation aux nouvelles compétences, l'émergence du projet de métropolisation a fortement impacté la gouvernance de La Cub en cette année 2014. Dans un contexte financier contraint par les baisses de dotations, 2014 s'est traduite par une activité et une mobilisation importantes. Parvenant à maintenir ses dotations à destination des communes membres, tandis que celles de l'État baissaient, la Communauté urbaine a mis l'accent sur la sécurisation juridique des procédures d'attribution des marchés publics, sur le respect des préventions sociales et environnementales ainsi que sur la formation des agents communautaires.

OBJECTIF MÉTROPOLE

La métamorphose programmée au 1er janvier 2015 de la Communauté urbaine en Métropole a généré d'importants chantiers au cours de l'année 2014. De nouvelles méthodes, de nouveaux outils, de nouveaux groupes de travail, de nouvelles formations ont été mis en place avec les représentants des domaines administratifs et techniques des communes pour accompagner de manière participative l'élaboration du projet de métropolisation. Un schéma de mutualisation a ainsi été élaboré et soumis à l'approbation des 28 communes en novembre 2014. Il prévoit une mutualisation « à la carte ».

CLECT: UNE NOUVELLE COMMISSION POUR VEILLER AU TRANSFERT

Pour évaluer les conséquences des transferts de compétences entre les communes membres et La Cub. une nouvelle CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) a été mise en place pour la mandature 2014-2020, comme le prévoient le Code général des collectivités territoriales et le Code général des impôts. Elle est composée de 44 membres (1 représentant de chacune des 28 communes membres et 16 membres de l'organe délibérant de l'EPCI). Au cours de l'exercice 2014, la CLETC a statué sur l'évaluation financière de six compétences transférées à la Communauté urbaine: aires d'accueil des gens du voyage, infrastructures de charges de véhicules électriques, parc et aires de stationnement, réseaux de chaleur ou de froid urbains, politique de la ville et concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz. La Commission a pu évaluer la compensation des charges transférées servant de base à la révision des attributions de compensation versées par La Cub aux communes membres: en 2014 celles-ci s'élevaient à 55,79 millions d'euros et celles perçues des communes membres s'élevaient à 14,47 millions d'euros, soit un montant net de 41.31 millions d'euros.

Parallèlement, la loi de Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 (MAPTAM) a confié aux futures métropoles une nouvelle compétence en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain. La Cub va lancer une réflexion afin de déterminer les équipements d'intérêt métropolitain susceptibles de relever de cette compétence.

UN GRAND PRIX POUR LA FORMATION

Le grand prix du management public dans la catégorie « Développement des compétences » a été accordé à La Cub par le groupe « Le Moniteur ». Cette distinction mettant en lumière chaque année les démarches novatrices des collectivités en matière de ressources humaines a récompensé la création d'une école interne dédiée aux agents communautaires.

LES FINANCES AU CORDEAU

Décisions modificatives du Budget principal (BP) et des budgets annexes, adoption du Budget supplémentaire (BS), refonte du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) ou gestion des aides publiques... Dans un contexte financier marqué par les baisses de dotations, 2014 s'est illustrée par l'attention aiguë portée sur les finances. Malgré la baisse des dotations de l'État en faveur de La Cub, celles de La Cub à destination de ses communes membres ont pu être maintenues. La compensation 2014 de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est élevée à 134505054 € (-964330 € par rapport à 2013). La dotation d'intercommunalité 2014 a atteint 59738685 € (-4788225 € expliqués par la contribution de La Cub au redressement des finances publiques). La Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée en 2014 aux communes a été maintenue à 35523957.10 €.

PRÉCISE GESTION BUDGÉTAIRE

Accompagnée par la mise en place d'un nouveau progiciel financier (Grand angle), la gestion budgétaire a fait l'objet de toutes les préventions en cette année de renouvellement du Conseil, de mise en place d'un nouvel exécutif et d'une nouvelle mandature. Dans le cadre de l'exécution 2014, le service a préparé, pour le budget principal et les 14 budgets annexes de l'Établissement, 3 décisions modificatives (en février, octobre et décembre 2014) en sus du Budget supplémentaire adopté au mois de juillet. Une refonte du PPI a été organisée dans le même temps, qui actualise et structure les opérations financées, par politique publique et secteur d'intervention, pour un volume de crédits de paiement de 2,23 milliards d'euros pour la période 2015-2019.

GESTION DES AIDES PUBLIQUES

Le service des aides publiques s'est attaché à garantir le processus d'instruction des dossiers de subventions accordées par La Cub en lien étroit avec les directions chargées de la mise en œuvre des politiques publiques communautaires. Il a permis de consolider les données annuelles relatives aux bilans des aides accordées. Au cours de l'année 2014, 279 dossiers ont donné lieu à l'attribution de subventions pour un montant global de 19,02 millions d'euros dont 24 % alloués à l'investissement et 76 % au fonctionnement. 45,9 % concernaient le Cadre de vie, 43,4 % le Rayonnement économique, 6,5 % l'Administration générale, 2,5 % la Mobilité et 1,8 % les Services publics urbains.

LES MARCHÉS PUBLICS À LA LOUPE

Acteur économique majeur sur le territoire (357,6 millions d'euros ordonnancés en 2014), La Cub est particulièrement attentive à ses marchés publics. Mettant l'accent sur la sécurisation juridique des procédures ainsi que sur la formation des agents communautaires, la Communauté urbaine a veillé à la rigueur des attributions des marchés autant qu'au respect des normes sociales et environnementales dans leur exécution. Si l'exercice 2014 est marqué par une baisse d'activité en matière de commande publique imputable notamment aux incertitudes sur les projets de la ligne D du tramway et du Tram-train du médoc, et à l'ajournement de travaux de voirie pour cause de présence d'amiante, le volume reste considérable : c'est près d'1 milliard d'euros de marchés publics qui a été attribué durant la mandature 2008-2014. L'année 2014 a vu notamment la notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du pont Jean-Jacques-Bosc, la signature du traité de concession pour la Grande salle de spectacle à Floirac et la notification du dernier marché relatif à la 3e phase du tramway.

L'ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Initié depuis plusieurs années, l'engagement de La Cub en faveur du développement durable dans ses marchés publics s'est poursuivi sur le plan de l'insertion sociale comme sur celui de l'environnement.

En 2014, La Cub a contractualisé 75 135 heures d'insertion dans ses marchés publics. L'année a connu une nette

augmentation du nombre d'heures réalisées avec une forte progression du nombre de personnes réinsérées. Le taux de sorties positives du dispositif, c'est-à-dire de personnes bénéficiant d'un CDI, d'un CDD ou d'une formation qualifiante à la fin du dispositif, demeure élevé en dépit de la crise économique: près de 77 % en 2014 soit 140 personnes. La mutualisation des services de Bordeaux Métropole et de plusieurs villes de l'agglomération va permettre de diversifier la typologie de marchés et ainsi atteindre des publics plus diversifiés comme les femmes, les jeunes diplômés sans emploi, ou encore les seniors.

La Cub a poursuivi, par ailleurs, son action d'accompagnement des services pour l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics, permettant d'agir concrètement sur la réduction des gaz à effet de serre (recours aux enrobés tièdes dans les marchés de voirie) et de répondre aux objectifs du plan climat et de la labellisation « Cit'ergie ». Une formation spécifique à la prise en compte du facteur environnemental dans les marchés de voirie a été organisée en 2014 en collaboration avec l'Ademe.

À noter, enfin, la révision du Plan des déplacements des employés (PDE). De nouveaux véhicules électriques ont été acquis et les lieux de charge électrique ont été développés.

AVEC ET POUR LES CITOYENS

Construire et gérer une métropole plus à l'écoute et plus accessible à ses citoyens, mieux les informer, les impliquer, les inviter à prendre part aux réflexions, à exprimer leurs besoins, leurs soucis ou leurs priorités est demeuré, en 2014, une prétention de La Cub.

LE C2D, PÉPINIÈRE D'IDÉES

En attendant le renouvellement de ses missions et de sa composition en mai 2015, le Conseil de Développement Durable (C2D) a poursuivi son action. L'instance de consultation citoyenne placée aux côtés des élus de La Cub a vu le travail de son groupe « genre et ville » repris dans le rapport EgaliTer du Haut-Commissariat à l'égalité femmeshommes remis à la Ministre. Le C2D a publié, en septembre, un panorama de son action depuis 15 ans (« 15 ans de Conseil de Développement »). Il a accueilli, le même mois, en partenariat avec Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot, la première rencontre sur la relance de la gouvernance écologique en présence de Dominique Bourg, figure importante de la philosophie écologique. Le C2D a,

enfin, présenté à l'Assemblée Nationale les conclusions du groupe inter-institutions auquel il collaborait sur la question des garanties de la concertation.

FOCUS SUR LA RELATION À L'USAGER

Améliorer les pratiques, accompagner les agents dans leur montée en compétences, développer la qualité du service public rendu... Le projet Relation Usager a pris une autre dimension en 2014. Dans le cadre des réflexions menées avec le Réseau Local Qualité, puis de la métropolisation, la mission s'est vue précisée notamment sur l'organisation de la relation usager entre les communes et Bordeaux Métropole. Une équipe projet a été constituée et des instances de travail ont été mises en place, associant fortement les communes dans l'optique de services mutualisés.

OPEN DATA: LA LIBÉRATION DES DONNÉES SE POURSUIT

La Cub a poursuivi, en 2014, sa participation à la dynamique de libération des données publiques (Open data) avec la diffusion de 1040 objets nouveaux, dont des données 3D via la mise à disposition du modèle numérique terrain et de l'orthophotographie. En parallèle, de nombreuses actions ont été menées en 2014: concours Dataconnexions, ateliers auprès d'écoles, 2es assises nationales de la médiation numérique... L'année a, par ailleurs, été marquée par une augmentation du nombre de diffusions de données par voie de téléchargement depuis le site opendata de La Cub et par l'obtention du label or des Interconnectés.

data.bordeaux-metropole.fr

TAXES ET COTISATIONS RECONDUITES

La Cub a reconduit pour 2014 les taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), de la Taxe d'habitation (TH) et de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) votés en 2013. Les produits définitifs 2014 se sont élevés à: 109227263 € pour la CFE, à 97231291 € pour la TH, à 776200 € pour la TFPNB et la taxe additionnelle sur le foncier non bâti.

GOUVERNANCE

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de La Cub en 2014 (M€ = millions d'euros).

À retenir:

En 2014, le volume des dépenses s'élève à **1223984227** € en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1373268186** € en mouvements réels.

- 982,52 M€ de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2013, dont 81,50 M€ de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et 158,49 M€ de Versement Transport.
- 460,61 M€ de dépenses réelles d'équipement dont 247,78 M€ pour la « Mobilité, transports et déplacements », 89,43 M€ pour le domaine « Cadre de vie », 53,97 M€ pour les « Services publics urbains », 53,62 M€ pour « l'Économie, emploi et rayonnement métropolitain » et enfin 15,82 M€ pour « l'Administration générale ».
- 672,37 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers, dont 132,19 M€ de dépenses de personnel (178,43 €/habitant).

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2014 sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

• CHIFFRES CLÉS

1103

marchés publics ont été notifiés (-13%)

21,04%

des achats de denrées alimentaires pour la restauration communautaire sont bio (15,98 % en 2013)

2,23 milliards d'euros

pour la période 2015-2019, c'est le montant du Programme pluriannuel d'investissement présenté à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire

75 135 heures

d'insertion contractualisées dans les marchés publics

261,4 millions d'euros

(investissement et fonctionnement) sont dédiés à la voirie, aux travaux publics et aux bâtiments, soit 74 % des dépenses réalisées en 2014



Conception

RBIG

Bureau d'Intervention Graphique de la direction de la Communication de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Pauline Mirac Nicolas Etienne

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la Communication de Bordeaux Métropole

Cartographie

Bordeaux Métropole

Crédits photographiques

Bordeaux Métropole, Olivier Crouzel, Maitetxu Etcheverria, Christophe Goussard, Anne Leroy, Arthur Péquin

Impression

BLF Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires août 2015

